

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

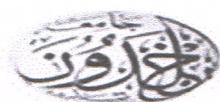
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

UNIVERSITE IBN KHALDOUN –TIARET

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES



Mémoire de Master en didactique des langues étrangères

Thème :

*Le recours à la langue maternelle dans l'enseignement/Apprentissage de FLE
Cas des apprenants de 2AM*

Présenté par :

BENRAHMOUNE FATIMA ZOHRA
BOUCHERIT MARWA

Sous la direction de :

M. Djamaleddine NOUREDINE

Membres du jury :

Présidente : Mme. KHARROUBI Sihame (Pr)

Université de Tiaret

Examineur : M. ISSAD Djamel (M.C.A)

Université de Tiaret

Rapporteur : M. Djamaleddine NOUREDINE (M.C.A)

Université de Tiaret

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

Nous remercions en premier lieu Dieu le tout puissant, pour la chance, la santé, la volonté, le courage, la patience pour réussir dans ce travail.

*Au second lieu, nous tenons un remerciement à notre Directeur de recherche monsieur **Djamel Eddine NOUREDINE** pour ses précieux conseils et son orientation tout au long de notre recherche.*

Nos vifs remerciements vont également aux membres de jury qui ont accepté d'examiner notre modeste travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Un grand remerciement à tous les enseignants de département de français.

A la fin, nous tenons à remercier tous qui nous aident de près ou de loin dans l'élaboration et la finalisation de ce travail.

Fatima et Marwa

Dédicace

Nous dédions notre travail

À nos chères parents pour leurs soutien que Dieu les protège.

À nos frères et sœurs.

À nos chères amies.

À tous qui nous aime.

Sommaire

- Remerciement	
- Dédicace	
- Liste des tableaux	
- Liste des figures	
- Introduction générale.....	9
- Cadre théorique : Chapitre I : Enseignement de l'oral en classe de FLE	
- Introduction.....	13
1. Définition de l'oral.....	13
2. La didactique de l'oral en classe de FLE au cycle moyen.....	17
3. L'activité de l'oral en classe de FLE.....	17
4. L'enseignement de la compréhension et la production de l'oral.....	19
5. Les objectifs de l'enseignement de l'oral.....	26
6. Les difficultés de l'oral en classe de FLE.....	27
- Conclusion.....	27
- Chapitre II : Recours à la langue maternelle dans l'enseignement de FLE	
- Introduction.....	29
1. Histoire de français en Algérie.....	29
2. Le statut de la langue française.....	30
3. La langue.....	33
4. Les langues en usage en Algérie.....	39
5. Une langue étrangère.....	41

Sommaire

6. Le rapport entre la langue maternelle et la langue étrangère d'un point de vue didactique.....	44
7. L'alternance codique et les interférences linguistiques	44
8. L'interférence linguistique.....	46
- Conclusion.....	48
- Cadre pratique : Chapitre I : description de l'enquête et analyse des résultats	
- Introduction.....	50
1. Description du terrain.....	50
2. Description du l'échantillon.....	50
3. Description du corpus.....	50
4. Méthodologie de recherche.....	51
5. Contenu de questionnaire.....	51
6. Collecte de données.....	52
7. Résultats du dépouillement de questionnaire.....	52
8. Observation.....	68
9. Analyse des enregistrements et des erreurs.....	69
- Conclusion.....	72
- Conclusion générale.....	74
- Bibliographie	
- Les annexes	
- Résumé	

Liste des tableaux

Tableau 01 : Les années d'expérience des enseignants.....	53
Tableau 02 : Le niveau des élèves à l'oral.....	54
Tableau 03 : Le degré de la compréhension des élèves.....	55
Tableau 04 : Le degré de recours à la langue maternelle.....	56
Tableau 05 : La position des enseignants face à l'utilisation de la langue maternelle par les apprenants.....	58
Tableau 06 : L'avis des enseignants sur le recours à la langue maternelle.....	59
Tableau 07 : La langue utilisée par les apprenants dans leurs réponses.....	60
Tableau 08 : Dans quelle séance les apprenants utilisent la langue maternelle.....	62
Tableau 09 : Le code utilisé mise à part le français.....	63
Tableau 10 : Différentes méthodes utilisées par les enseignants.....	64
Tableau11 : L'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE.....	66
Tableau 12 : L'analyse des enregistrements des apprenants de 2AM de la séance de la production orale.....	70
Tableau 13 : L'analyse des enregistrements des apprenants de 2AM de la séance de la conjugaison.....	71

Liste des figures

Figure 01 : Schéma représentatif de divers de terme de l'oral.....	14
Figure 02 : Une illustration représentative du paysage algérien.....	40
Figure 03 : Schéma qui exprime l'alternance codique.....	46
Figure 04 : Les années d'expérience des enseignants.....	53
Figure 05 : Le niveau des élèves à l'oral.....	55
Figure 06 : Le degré de la compréhension des apprenants.....	56
Figure 07 : Le degré de recours à la langue maternelle.....	57
Figure 08 : La position des enseignants face à l'utilisation de la langue maternelle par les Apprenants.....	58
Figure 09 : L'avis des enseignants sur le recours à la langue maternelle.....	59
Figure 10 : La langue utilisée par les apprenants dans leurs réponses.....	61
Figure 11 : Dans quelle séance les apprenants utilisent-ils la langue maternelle.....	62
Figure 12 : Le code utilisé mise à part le français.....	63
Figure 13 : Différentes méthodes utilisées par les enseignants.....	65
Figure 14 : L'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement de FLE.....	66
Figure 15 : Différents moyens utilisées par les enseignants.....	67

Introduction générale

Introduction générale

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères en Algérie. Il s'intéresse à l'enseignement du français chez les apprenants du cycle moyen cas des apprenants de 2AM. La langue française partout présente en Algérie à côté du berbère, de l'arabe dialectal et de l'arabe standard.

Apprendre une langue étrangère c'est apprendre des nouvelles cultures, des modes de vie, des attitudes, des façons de penser nouvelles et différentes. En Algérie, c'est le contact de plusieurs langues qui fait présenter le pays comme un plurilingue ou bilingue.

La langue maternelle, c'est la première langue parlée qui est innée, et le français c'est la première langue étrangère étudié en Algérie c'est-à-dire acquis. Il est présent dans les établissements de scolarisation primaire CEM, secondaire et universitaire, il commence à partir de la troisième année primaire par apprendre la base et les règles de cette langue, et ça se fait par la traduction en langue maternelle, c'est le point auquel nous nous sommes intéressés pour avoir si ce mode d'enseignement est utile ou futile pour effectuer cette tâche.

En effet, la pédagogie cherche à favoriser la communication chez les apprenants. Le premier communicateur en classe de langue c'est bien l'enseignant, il doit connaître le niveau de langue de ses apprenants et il ne faut pas oublier que le but général consiste à développer les compétences linguistiques et communicatives et à faire acquérir aux apprenants les connaissances de la langue cible, ayant pour le but de la transmission d'un savoir de différentes méthodes.

Pour cela, l'enseignant trouve de nombreuses difficultés pour faciliter l'apprentissage aux apprenants, et pour une meilleure compréhension celui-ci se réfugie à la langue maternelle qui favorise et aide les apprenants à progresser et surmonter les lacunes de leurs apprentissage à l'aide des méthodes diverses comme la reformulation, la gestuelle, le dictionnaire, l'image.

En revanche, les apprenants aussi utilisent leur langue maternelle lors de l'appropriation de la langue étrangère.

Introduction générale

Notre choix de sujet est motivé par la volonté de montrer que, l'utilisation de la langue maternelle lors de l'interaction dans une classe de français aide à mieux comprendre et apprendre cette langue. Et après les séances d'observation quant à fait dans une classe de FLE au CEM « Hasnaoui Abdelkader » qui se trouve à Sougueur au niveau de la wilaya de Tiaret on a constaté que l'utilisation de la langue maternelle est essentielle, nous avons donc investigué ce sujet pour savoir quelle place occupe cette langue dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère.

Certains chercheurs trouvent que la langue maternelle met en œuvre l'appropriation d'une deuxième langue pour remédier les problèmes et les difficultés de l'oral et l'écrit et d'autres chercheurs trouvent que le recours à la langue maternelle c'est une mauvaise méthode pour l'acquisition d'une autre langue étrangère.

L'objectif de notre travail de recherche est de construire des connaissances solides chez l'apprenant et d'acquérir des compétences nécessaires au bon usage de la langue étrangère, et savoir si la langue maternelle est un bon moyen ou bien un obstacle dans l'apprentissage de FLE. D'autre part, permettre à l'apprenant de connaître une nouvelle langue, c'est l'ouverture sur le monde et avoir accès à une autre culture.

Alors, notre problématique tourne autour les questions suivantes :

- Quelles sont les raisons du recours à la langue maternelle dans l'enseignement apprentissage du FLE ?
- Quel est le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement de FLE ?

En guise de répondre à notre problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Le recours à la langue maternelle favoriserait l'apprentissage de la langue étrangère.
- L'utilisation de la langue maternelle facilite le contact entre les deux partenaires pédagogique l'enseignant / l'apprenant pour mieux comprendre.

Introduction générale

Notre recherche se fait dans le cadre d'une démarche descriptive et analytique, cette dernière sera consacrée en premier lieu à un travail de terrain à travers des questionnaires que nous avons soumis à des enseignants de la langue française du niveau moyen.

Notre travail comporte deux parties :

La première partie montre le cadre théorique que le premier chapitre intitulé « Enseignement de l'oral en classe de FLE » contenant la didactique de l'oral en classe de FLE au cycle moyen, définition de l'oral avec ses diverses formes, l'activité de l'oral en classe de FLE, la production/compréhension de l'orale, les objectifs et les difficultés de l'enseignement de l'oral, et d'autres explications théoriques sur le sujet traité. Le deuxième chapitre intitulé « Recours à la langue maternelle dans l'enseignement de FLE », il parle de l'histoire et le statut de français en Algérie, l'apprentissage d'une langue étrangère et l'influence de la langue maternelle dans l'apprentissage de la langue étrangère, et définition de quelques concepts et de quelques notions qui ont en relation avec notre travail de recherche.

La deuxième partie c'est le cadre pratique, dans laquelle nous avons choisi de mener une enquête sur l'utilisation de la langue maternelle dans un cours de FLE se base sur un questionnaire adressé aux enseignants puis une observation non participante auprès des élèves de 2AM, et qui fait partie par la présentation des données de la démarche, de corpus, et de l'échantillon.

A la fin de notre recherche dans laquelle nous répondrons à notre problématique, les résultats que nous obtiendrons nous permettent de confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

Cadre théorique :

Chapitre I

Enseignement de l'oral en classe de FLE

Introduction

L'enseignement de l'oral occupe une place primordiale dans l'enseignement des langues étrangères, il est important de communiquer en langue en acquérir une capacité de communication. Nous allons dans ce chapitre citer quelques définition de l'oral notamment l'activité de l'oral en classe de FLE¹, la compréhension et la production de l'orale. Puis, en second temps nous insisterons sur les objectifs de l'enseignement de l'oral qui considèrent l'oral comme un enseignement très utile pour apprendre une langue étrangère, et après cela nous aborderons les difficultés rencontrées par les enseignants pour évaluer la compétence orale ainsi que celles affrontées par les apprenants.

1. Définition de l'oral

Aujourd'hui, l'oral prend une place prépondérante dans la didactique des langues étrangère, c'est un ensemble de plusieurs composants : il est d'abord une langue maternelle ou étrangère, c'est également une pensée, un savoir, une identité ; c'est en parlant avec une autre personne qu'on peut la connaître. Son but est d'avoir des apprenants capables de s'exprimer en langue étrangère. L'oral est un moyen essentiel pour parler, partager, argumenter, réfuter, reformuler, exprimer, communiquer et comprendre.

Selon le dictionnaire Hachette encyclopédique, le terme oral renvoie à tout ce qui est « *Transmis ou exprimé par la bouche, la voix qui a un rapport à la bouche (par opposition à l'écrit)* » (1995, p 1346)

Selon le dictionnaire pratique de la didactique de FLE :

« *c'est le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques* » (2002, p 120)

D'après ces définitions, nous pouvons dire que, l'oral c'est un domaine où nous trouvons deux grands axes : la réception et la production. L'oral permet de construire la pensée de l'apprenant, exprimer ses idées, donner son point de vue et le défendre. Prendre la parole c'est aussi

¹ FLE. Français langue étrangère

construire sa personnalité et parler en classe, l'oral est l'unité d'avoir des savoirs qui apparaissent sous forme d'idées traduites puis transmises par la parole.

Cette unité est une fonction de la formulation et de la reformulation des discours, qui permettre à l'apprenant de prendre le langage et de l'enrichir à partir de textes sonores si possible authentiques, d'exprimer ses opinions et de les argumenter dans des situations de communication.

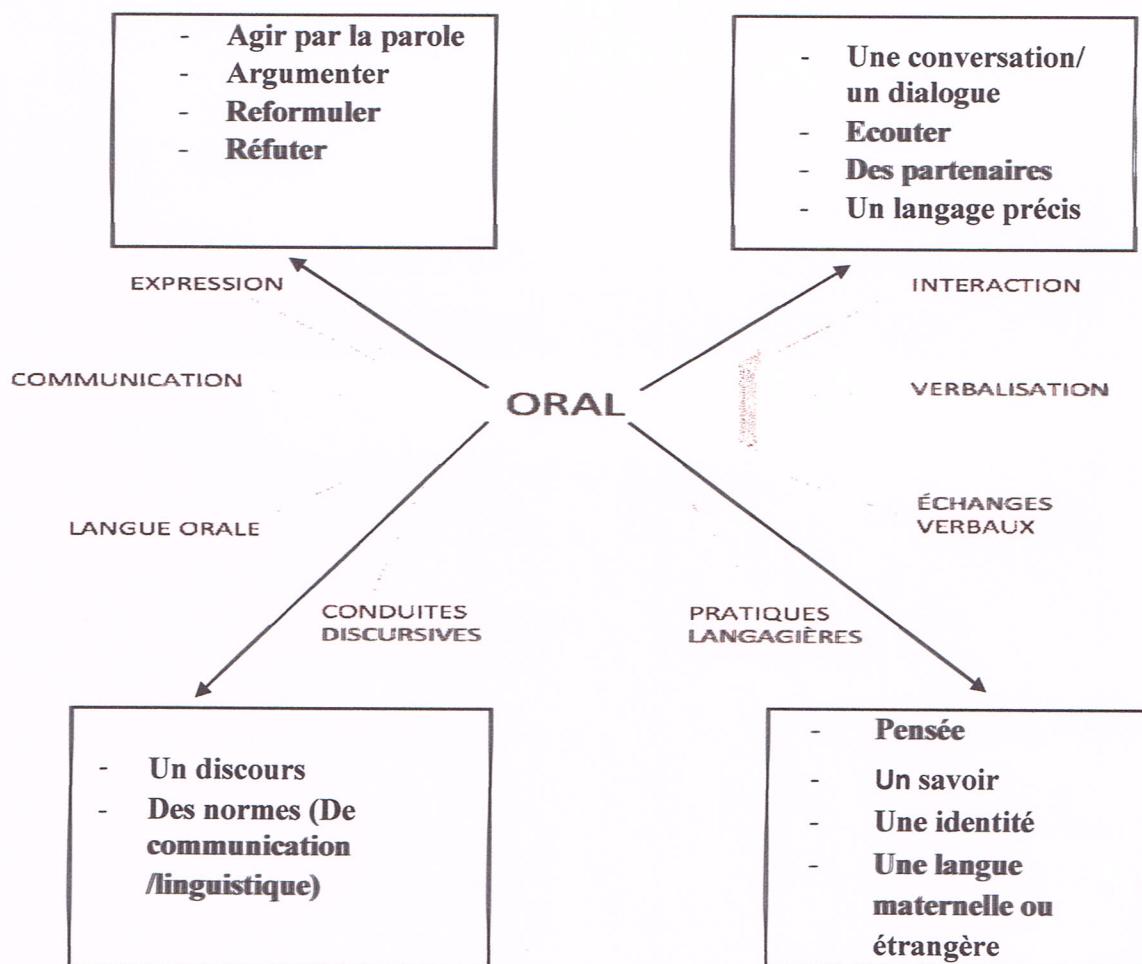


Figure 01 : Schéma représentatif de divers termes de l'oral.

On a trois types de l'oral :

- Oral spontané
- Oral scriptural
- Ecrit oralisé

Ce sont les trois formes de réalisation des interactions verbales, à chacune ses conditions de production propres, à chacune donc ses caractéristiques propres.

1.1 l'oral spontané

C'est le mode de réalisation de l'oral le plus naturel, celui qui se développe de façon privilégiée dans les interactions de la sphère privée. Il est marqué par des traits spécifiques, qui en font un mode de réalisation de la langue très différent de l'écrit. L'étude de ces traits spécifiques à l'oral spontané, leur présence, de manière plus ou moins perceptible, même dans les oraux scripturaux, devrait être menée avec rigueur parce que cette connaissance explicite est la seule garante de l'attention que pourront porter les élèves à la présence, dans leurs réalisations orales, de ces traits. C'est à partir de cette prise de conscience qu'il sera possible de les amener à développer des compétences caractéristiques de la maîtrise d'un oral plus formel. Ces traits, les plus caractéristiques de l'oral spontané, ne doivent pas être disqualifiés, perçus comme « somme d'écarts et d'incohérences » et jugés comme des « fautes ». Au contraire, on estime qu'ils dessinent une « grammaire » propre à ce mode de réalisation de la langue.

1.2 l'oral scriptural

Qu'on l'appelle oral formel, oral institutionnel ou oral scriptural (cette dernière dénomination semble la plus appropriée), il existe une forme d'oral qui a sa place entre l'oral spontané et l'écrit oralisé. Ce mode de réalisation est celui d'une production langagière très largement privilégiée par l'école, dans la pratique de l'exposé notamment ; la plupart des pratiques « institutionnelles » de l'interaction orale, lors d'une prise de parole en public, lors de réunions, de débats publics par exemple, privilégient également cette forme d'oral.

L'oral scriptural présente de nombreuses analogies avec l'écrit. Ses conditions de production, les modalités de sa planification le distinguent nettement de l'oral spontané. Ses caractéristiques lexicales et syntaxiques sont plus ou moins calquées sur celles de structures écrites parce que le

locuteur focalise son attention sur le lexique qu'il emploie et qu'il s'attache à produire des « phrases » très proches de celles de l'écrit.

L'oral scriptural est donc un parler « contrôlé », qui s'élabore dans un registre cultivé ou académique, et dont l'école, souvent, privilégie la pratique. [...] En fonction des contraintes de la situation, du lieu et de la nature de l'interlocution, de la qualité des interlocuteurs, les caractéristiques formelles et structurelles de l'oral scriptural varieront, comme sur une échelle graduée, tout en conservant cependant, même s'il s'approche au plus près de l'écrit, des traces plus ou moins perceptibles de l'oral spontané.

BERNARD LAHIRE, pour expliquer la prégnance de cette forme d'oral à l'école, note que : *« Les pratiques langagières orales ne prennent leur sens (à l'école) que si on les rapporte à des formes sociales scripturales, c'est-à-dire des formes de relations sociales qui ont été historiquement rendues possibles par des pratiques de l'écriture, des savoirs scripturaux et le rapport au monde et au langage qui en est indissociable ».*

C'est pourquoi les élèves issus de milieux défavorisés ont souvent un rapport plus direct et pratique avec la langue orale, rencontrent, dans ce domaine, de fortes difficultés à l'école. "Pour favoriser la réussite scolaire des élèves habituellement exclus du système éducatif, il est important de travailler avec eux la diversité des compétences orales, leur permettant de pratiquer à l'école des activités orales conversationnelles qui leur est familier et l'oral scriptural privilégié par l'école".

1.3 L'écrit oralisé

Point n'est besoin de décrire outre mesure ce type d'oral. En effet, il s'agit toujours d'un texte écrit (mis en voix), qu'il soit lu ou restitué après mémorisation. Les activités de lecture et de récitation seront donc, à l'école, celles qui privilégient ce mode de réalisation orale ; les compétences liées à la maîtrise de la voix en relation avec la production de sens seront au cœur des apprentissages à réaliser.

Cependant, il convient de signaler - pour s'en préserver- la dérive fréquente de certains oraux scolaires vers des écrits oralisés ; ainsi de l'exposé, très fréquemment rédigé in extenso, et lu

par les élèves devant leurs condisciples, alors que sa pratique devrait donner lieu à un apprentissage de la production d'un oral scriptural à partir de notes ou d'un canevas écrits qui doivent servir uniquement de points d'appui.

2. La didactique de l'oral en classe de FLE au cycle moyen

Au cycle moyen l'enseignement de l'oral est mise en œuvre à travers l'enseignement /Apprentissage de FLE, en profitant notamment de l'âge des élèves pour faciliter au maximum l'acquisition de la langue.

On trouve souvent des pratiques pédagogiques utilisées dans l'enseignement de l'oral, parce qu'il est difficile pour les apprenants d'utiliser efficacement une langue étrangère, il est nécessaire d'organiser les relations des apprenants avec les autres et les enseignants.

Par conséquent, la motivation est essentielle dans une séance orale. L'enseignant doit commencer sa leçon par des suggestions pour faciliter l'utilisation de la langue par les apprenants parce qu'il connaît les capacités et le niveau de chacun d'eux.

L'organisation de la séance par l'enseignant est nécessaire pour marcher d'une manière logique dans ses séances de l'oral. Il termine leur séance d'une manière claire afin que la transmission des informations soit claire aux élèves Ces derniers doivent connaître le « Savoir-faire » C'est-à-dire avoir prendre facilement la prise de parole et avoir une base dans la langue.

3. L'activité de l'oral en classe de FLE

L'enseignement de l'oral en classe de FLE permet à l'apprenant de découvrir de nouvelles notions et de nouveaux mots pour développer une certaine capacité langagière en adéquation avec ce qui est demandé.

L'oral en classe de FLE se développe sur deux compétences, la compréhension orale et la production orale. Il correspond à la communication et à la prise de parole dans les débats, l'exposition des points de vue des apprenants, c'est- à-dire prendre la parole en face à face car c'est l'une des compétences importante que nous devons installer chez l'apprenant.

3.1 La prise de parole

La prise de parole en public est le processus par lequel on va parler à un groupe de personne d'une façon structurée et délibérée pour informer ou influencer les auditeurs. C'est transmettre

des messages à l'aide du langage verbal (la voix) mais aussi via le langage non-verbal (corporel) pour bien communiquer.

D'après GARCIA-DEBAC la prise de parole est : « *la faculté de parler propre à l'être humain. L'être humain est un être doté de parole.* » (1996, p 50-66)

La prise de parole est importante en classe, l'apprenant doit avoir la capacité de s'exprimer à l'oral en public et apprendre aussi à respecter la parole de l'autre. La classe représente un groupe social, la prise de parole au sein du groupe est un droit que l'enseignant doit attribuer à tous les apprenants.

3.1.1 Langage verbal (la voix)

Selon le didacticien DUBOIS. JEAN « *La voix est l'ensemble des ondes sonores produites dans le larynx par la vibration des cordes vocales sous la pression de l'air* » (1994, p 509)

La voix représente l'écho des participants de la communication orale, c'est une faculté d'émettre des sons qui sont produits par les vibrations périodiques des cordes vocales, et pour maîtriser les effets de la voix, les apprenants doivent être attentifs à :

- Le timbre de voix, c'est propre à chacun et ne varie pas, il est très utile à un orateur de bien placer sa voix, c'est –à-dire entre autres de bien la timbrer.
- Le volume, c'est le niveau sonore de la voix qui doit être adapté à la taille de l'espace, à la disposition du public, et au nombre de personnes présentes.
- L'articulation qui consiste à détacher, enchaîner les syllabes.
- Le débit de la parole, c'est le nombre de mots à la minute.
- Les pauses et les silences qui constituent une sorte de ponctuation orale, il faut respirer entre les phrases, et dans les phrases pour prendre un souffle et laisser le public respirer lui aussi.
- L'intonation, c'est le mouvement mélodique de la voix caractérisé par des variations de hauteur, il est nécessaire de varier les intonations afin de capter l'attention de l'auditoire, et de transmettre des sentiments de la personne qui parle.

3.1.2 Langage non-verbal (corporel)

3.1.2.1 Le regard

Le regard est essentiel, il permet de maintenir l'attention de l'auditoire et d'appuyer sur lui et de percevoir les réactions du public et de les utiliser.

Le regard c'est un langage qui crée un contact entre ceux qui se parlent et s'écotent. En classe, le regard de l'enseignant peut créer une atmosphère de confiance chez l'apprenant, comme il peut provoquer l'incertitude et la peur.

3.1.2.2 La gestuelle

Selon RAYMOND.RENARD : « *la production (orale) nécessite l'engagement du corps de son ensemble, toute prise de parole s'accompagne de la production par des battements de la tête et des mains* » (RAYMOND.RENARD, 2002, p 43)

A partir de cette citation, on peut dire que le geste fait partie de la production orale, il accompagne la parole afin de la renforcer, la gestuelle aide à la compréhension des énoncés produits.

4. L'enseignement de la compréhension et la production de l'orale

Le développement des compétences de compréhension et de production orales doit être abordé en même temps. Comme l'affirme Jean-Pierre Cuq « *c'est deux compétences sont en étroite corrélation et les dissocier est bien artificiel... l'apprentissage de l'une sert le développement de l'autre* » (JEAN-PIERRE CUQ, 2003.p 183).

En effet, dans une discussion par exemple, chaque locuteur est un acteur actif ; il peut énoncer et reformuler ses idées ; questionner pour mieux comprendre, commenter ou réfuter les idées d'un interlocuteur. L'apprenant doit donc apprendre à réajuster ses idées pour se faire comprendre.

La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement.

Il est nécessaire de commencer par comprendre avant de produire. La compréhension orale est la première compétence dans l'acquisition d'une langue étrangère.

La compréhension orale admet la connaissance des règles socioculturelles, des structures linguistiques, d'un système phonologique dans laquelle s'effectue la communication. Donc, la compréhension orale est très importante dans l'acquisition d'une langue étrangère.

Aussi, la production orale est une compétence qui vise à apprendre à exprimer librement.

4.1 La compréhension orale

C'est la première étape de l'apprentissage. Il s'agit d'un processus à deux parties : entendre et décoder. **Le décodage des sons et la compréhension du message.**

Selon JEAN MICHEL DUCROT : « *la compréhension est probablement la première compétence traité dès la leçon zéro* » (JEAN. MICHEL. DUCROT ,2005)

La compréhension orale c'est une compétence qui doit être installée chez l'apprenant dès le début, car c'est la base de toute communication. Comprendre précède la production.

Le dictionnaire pratique de didactique du FLE explique que : « *Dans la théorie de la communication la compréhension orale est la capacité de comprendre un message oral : échange en face à face, émission radio, chanson...etc.* » (ROBBERT. JEAN. PIERRE. 2008. P 42)

En effet, GALISSON ROBBERT et COSTE DANIEL définissent la compréhension de l'oral comme : « *Opération mentale, résultat du décodage d'un message qui permet à un lecteur ou à un auditeur de saisir la signification que recouvrent des signifiants sonores* ».

La compréhension orale c'est faire comprendre une chose à partir de l'écoute d'un énoncé ou d'un document sonores, et de saisir activement des connaissances qui nous permettent de **construire une représentation d'une image mentale.**

Alors nous pouvons dire que la compréhension de l'oral est considérée comme un objectif d'apprentissage qui vise à fixer les apprenants au contact de diverses formes d'expression orales et les différentes situations de communication.

Les étapes de la compréhension de l'oral :

4.1.1 La pré-écoute (la motivation)

C'est la première écoute, cette étape va préparer à la :

- compréhension du message.
- L'éveil de la curiosité et la motivation de l'apprenant.
- Ce sont des activités d'anticipation à partir des remue-méninges, des images, d'un mot, d'un objet, un bruit : qui auront un rapport au contenu du document sonore.
- L'élève n'a pas encore accès au document sonore ni aux questions : c'est le moment pour effectuer des hypothèses.
- Il s'agit de développer chez l'élève les stratégies lui permettant de faire le point sur ce qu'il va apprendre. C'est l'activité de motivation. Elle lui permet d'anticiper sur le contenu et de formuler des hypothèses. C'est aussi le moment de mobiliser les connaissances linguistiques servant à la compréhension du document à écouter.

4.1.2 L'écoute

Cette étape se déroule en deux phases :

- Les élèves ont accès au document sonore. On propose deux écoutes pour répondre au questionnaire et une troisième pour la vérification.
- L'écoute se déroule en deux phases : la compréhension globale et la compréhension détaillée.

4.1.2.1 la compréhension globale

C'est la première écoute qui permet à l'apprenant de découvrir le sens général du document écouté. On demande aux élèves d'écouter attentivement la lecture afin qu'ils puissent répondre aux questions. On va proposer des questions générales (à l'écrit ou à l'oral) sur le contenu de document, par exemple :

- Qui parle ?
- Combien de personnes parlent ?
- Est-ce que ce sont des hommes ou des femmes ?
- Où sont-ils ?

Pour favoriser une écoute active, ces questions sont annoncées avant l'écoute. A cette étape les élèves travaillent individuellement.

4.1.2.2 la compréhension détaillée

C'est la deuxième écoute qui permet à l'apprenant de restituer et synthétiser tout le contenu du document écouté.

C'est la compréhension fine, autrement dit la compréhension de tous les détails du document écouté où l'apprenant sait ce qu'il cherche, repère les informations dont il a besoin. On propose des items comme :

- QCM (questions à choix multiple).
- Vrai et faux.
- Tableaux à compléter.
- Exercices de classement.
- Appariements.
- Questions ouvertes.

Au moment de la lecture du document, le rythme, l'intonation, les pauses, la prononciation, Les liaisons, les enchaînements... doivent être respectés pour faciliter la perception auditive des élèves. Le débit de la lecture doit aussi être adapté au niveau des élèves. Il est conseillé à l'enseignant de faire réécouter la lecture ou l'enregistrement du document support s'il constate que la première écoute ne suffit pas pour la compréhension de ses élèves.

4.1.2 Poste-écoute (expression libre)

Il s'agit de faire le point sur l'apprentissage en mettant à contribution les compétences acquises c'est-à-dire les apprenants doivent savoir ce que l'on attend d'eux après l'écoute. « Ces écoutes permettent à l'apprenant d'accéder au sens d'un document, et chaque écoute focalise l'attention sur un but bien précis » (JEAN. PIERRE. CUQ, 2003, p 154-155)

- C'est l'étape de possibles exploitations postérieures de ce que vient d'être écouté.
- Les argumentations et discussions à propos du thème (selon le niveau des élèves).
- Ceci peut aboutir à une production orale ou écrite.

Elle donne aux élèves l'occasion de partager oralement leurs impressions sur une question d'ordre général en rapport avec le document écouté ou sur un point du document faisant appel à leur réflexion sur le vécu quotidien.

L'enseignant doit poser des questions courtes et précises dans l'intérêt de la compréhension rapide et donner des réponses sans ambiguïté. Il doit également veiller à ce que ses questions aient un intérêt communicatif (éviter des questions qui appelleraient des réponses du genre oui, non...). Au cas où la réponse d'un élève serait fautive, l'enseignant fait réécouter la partie contenant cette réponse pour que l'élève se corrige lui-même ou soit corrigé par les autres.

L'enseignant doit varier les types de questions afin de ne pas ennuyer sa classe.

4.2 La production orale

La production orale est une compétence très difficile à maîtriser lors de l'apprentissage du français langue étrangère, il s'agit d'utiliser la parole pour s'exprimer dans une variété de situations. L'oral n'est pas seulement la langue, il comporte d'une part d'autres éléments contributifs tels que le rythme, l'intonation, l'accent et d'autre part des paramètres non verbaux comme le langage corporel ou la gestuelle.

L'objectif principal de l'apprentissage de l'oral est que les apprenants communiquent de la manière la plus naturelle et la plus authentique possible. Les exercices oraux en classe proviennent souvent des fondements écrits. C'est le cas des présentations orales à domicile ou des partages oraux à partir de notes écrites issues d'un travail de groupe. Cette forme orale est appelé « écrit oralisé ».

Donc, la production orale est une compétence qui doit être pratiquée durement, non seulement pour surmonter les problèmes de prononciation, de rythme, et d'intonation, mais aussi de compréhension « dans des situations interactives », de grammaire parlée.

Quant à COSTE, DANIEL et GALISSON, ROBBERT la définissent comme :

« Une manipulation consistant à produire un message oral ou écrit à l'aide des sons ou des symboles graphiques du langage ; expression orale et expression écrite correspondent à ce qu'on appelle parfois des compétences actives : parler et écrire. » (COSTE. DANIEL et GALISSON. ROBBERT. 1976)

A partir de cette citation mentionnée dessus, le seul moyen de s'exprimer ou de communiquer les pensées c'est la langue que ce soit à l'écrit ou à l'oral dont le but principal est de transmettre des messages, en utilisant dans l'oral des signes sonores et pour l'écrit les graphèmes.

4.2.1 La prés-activité

À cette phase, l'enseignant présente la consigne et explique aux élèves la tâche qui leur est demandée et la manière de l'exécuter. Selon le type d'activité, les élèves peuvent travailler individuellement ou en groupes.

C'est l'étape où l'enseignant est appelé à poser une série de questions, et il donne des explications sur les tâches que les apprenants sont appelés à réaliser.

4.2.2 L'activité

C'est la phase la plus importante de la production orale. Elle s'organise en deux parties :

4.2.2.1 Phase de préparation

L'enseignant aide les élèves à collecter les idées et à élaborer un plan de production orale. Par des questions, il amène les élèves à trouver les outils nécessaires à la mise en mots.

S'il s'agit d'un travail en groupes, l'enseignant passe dans chacun d'eux pour les aider. Les discussions ou échanges au sein des groupes doivent se faire en français ; en effet, c'est le moment idéal pour les élèves timides de s'exercer et de braver la peur pour prendre la parole.

4.2.2.2 Phase de production

Elle est considérée comme l'étape la plus importante en expression orale. C'est la partie où les apprenants sont appelés à répondre aux questions posées par l'enseignant d'une part et d'autre part l'enseignant aide ses apprenants à préparer les outils linguistiques nécessaires pour s'exprimer.

Les élèves prennent tour à tour la parole. Pendant ce temps, l'enseignant note les fautes de prononciation, de morphosyntaxe, les lacunes au niveau de la cohérence, de l'attitude ou de la gestuelle... en vue d'une remédiation ultérieure. En cours de production, l'instituteur doit se garder de toute correction qui risquerait d'entraver la continuité du discours.

4.2.3 Post-activité

Il s'agit de l'étape où l'apprenant intervient pour proposer son opinion par rapport à ce que d'autres apprenants ont commentés. Et l'enseignant a pour tâche de corriger les erreurs commises à l'oral par ses apprenants, Développer l'expression orale en faisant communiquer de la manière la plus spontanée est l'objectif premier de tout apprentissage de l'oral.

Chaque présentation est suivie d'une discussion au cours de laquelle le reste de la classe donner son opinion, sur la façon dont la représentation a été faite et propose des variantes de comportement (manière d'exposer) qui peuvent donner lieu à une autre représentation.

Après les réactions des élèves, l'enseignant intervient pour faire la synthèse et corriger certaines erreurs. Ces erreurs concerneront les aspects discursifs ainsi que les faits de langue (grammaire, vocabulaire, phonétique).

- Certaines erreurs (de syntaxe) exigent une remédiation ultérieure, dans des séances de grammaire.
- L'enseignant peut demander à celui ou ceux qui avaient présenté la production de la refaire en tenant compte des suggestions formulées par ses pairs et lui-même.
- Cette démarche générale d'une leçon de production orale devra être adaptée selon le type d'activités (jeu de rôles, dialogue, narration...).
- L'enseignant devra multiplier les activités pour susciter le désir et créer le besoin de communiquer chez les élèves.
- Les activités d'expression orale doivent être centrées sur des situations de la vie de tous les jours pour favoriser la créativité et permettre le développement d'une véritable communication (raconter, décrire, argumenter...).

- L'enseignant doit adopter une attitude susceptible d'encourager les élèves à oser s'exprimer même s'ils commettent des erreurs ; il ne pénalise pas les erreurs, mais les valorise, c'est-à-dire qu'il en profite pour corriger.

5. Les objectifs de l'enseignement de l'oral

- L'objectif de l'oral est de former les auditeurs à devenir plus surs d'eux, plus autonomes progressivement.
- L'apprenant va réinvestir ce qu'il a appris en classe et à l'extérieur, pour faire des hypothèses sur ce qu'il a écouté et compris, comme dans sa langue maternelle. Il a dans son propre système linguistique des stratégies qu'il va tester en français.
- Attribuer un enseignement de français, notamment l'oral va permettre une communication (enseignant/ apprenants).
- Tout enseignement d'une langue étrangère a comme objectif l'installation de la compétence orale chez l'apprenant.
- Aussi, l'enseignement de l'oral vise à rendre l'apprenant capable à communiquer, à maîtriser la langue orale et tous les autres genres oraux en d'autres termes, apprendre une technique particulière à l'oral en utilisant les pratiques d'exercices ciblés, exposé, jeux de rôle et activité métalinguistique.
- L'apprenant sera progressivement capable de repérer des informations, de les hiérarchiser, de prendre des notes, en ayant entendu des voix différentes de celle de l'enseignant, ce qui aidera l'apprenant à mieux comprendre les français natifs.
- L'apprenant sera capable d'exposer ses idées, d'exprimer un objet, et de proposer un point de vue sur quelque chose, il saura dire oralement des textes variés et il peut reformuler une histoire, un propos.
- Les objectifs de l'oral sont définis selon quatre axes : communiquer, construire sa personnalité et vivre ensemble, apprendre ses conceptions, ses représentations et construire sa pensée sur le langage (la langue est un objet d'apprentissage).

- L'enseignement de l'oral permet d'améliorer la transmission des savoirs et de développer la confiance et l'estime de soi de chaque élève.

6. Les difficultés de l'oral en classe de FLE

- **Beaucoup d'apprenants n'arrivent pas à s'exprimer correctement à l'oral. Ces difficultés qui varient d'un élève à un autre.**
- Les apprenants rencontrent beaucoup de difficultés, parmi elles, on trouve les difficultés linguistiques à titre exemple ; phonétiques, lexicales, syntaxiques, grammaticales et difficultés de conjugaison.
- Difficultés psychologiques comme : le manque de confiance en soi, la timidité, les **obstacles familiaux...**
- Des difficultés liées à l'enseignant, ce dernier aussi trouve beaucoup de difficultés en accomplissant ses tâches. En premier lieu, les activités orales dispensées dans les manuels scolaires sont à caractère écrit.
- Aussi, l'insuffisance du temps accordé à la séance de l'oral pose problème vu son importance pour analyser les données orales et même pour les recueillir.
- **Le manque des supports audio-oraux et audiovisuels pour travailler la séance de l'oral** influe sur le déroulement de la séance de l'oral.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que l'oral est un domaine très large, et une compétence importante dans la communication entre les individus.

Le but de l'enseignement du français langue étrangère est de pouvoir s'exprimer à l'oral qu'à l'écrit d'une façon libre et spontanée. Pour cela nous avons proposé quelques définitions de l'oral, de la compréhension/ production de l'orale à partir de l'explication des étapes de chacun d'eux.

Chapitre II
Recours à la langue maternelle dans
l'enseignement de FLE

Introduction

Définir et ajuster les concepts et les termes est l'une des principales étapes de la recherche scientifique. C'est pourquoi dans le deuxième chapitre, nous avons abordé certains points, notamment l'histoire de la langue française, son enseignement et ses finalités en Algérie. Nous avons donc aussi essayé de comprendre certains concepts comme la langue, l'arabe, l'amazigh, le français et bien sûr la langue maternelle, qui est le noyau de notre sujet, et son influence sur l'acquisition d'une langue étrangère fournissent des stratégies et sa relation avec la langue étrangère.

1. Histoire du français en Algérie

L'Algérie est un pays francophone, car elle a connu plusieurs invasions étrangères qui font partie de son histoire. Le français était la langue officielle pendant la période coloniale à (1830-1962). En fait, pour de nombreux locuteurs algériens, c'est une langue de prestige et de modernité. Langue académique utilisée dans différents domaines, comme l'administration algérienne.

1.1 Le Français colonial

La période dite de "l'Algérie coloniale".

Au cours des premières années, la diffusion du français au cœur de l'Algérie était l'un des moyens par lesquels le gouvernement français gouvernait un pays. Après la conquête de l'Algérie en 1830, les français s'installent subitement en Algérie. Envahi seulement en 132ans.

Selon TALEB. IBRAHIMI. KHAOULA « *le français imposé au peuple algérien par le fer et le sang par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité a constitué l'un des éléments fondamentaux de la France vis-à-vis de l'Algérie* ». (TALEB IBRAHIMI. KHAOULA, 1997, p35)

1.2 Le français après l'indépendance

Après l'indépendance, les choses ont changé « *La langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait elle a quelque peu perdu du terrain Dans certain des secteurs*

où elle était employée seule à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays y compris la langue arabe dans sa variété codifiée ». (ZABOOT. TAHER. 1989, p50)

En 1962, la gestion du pays dépendait de la langue française dans plusieurs domaines tels que l'éducation, l'administration et l'économie. Mais cette langue a décliné en raison de l'arabisation politique, c'est-à-dire qu'elle a été de plus en plus remplacée par l'arabe classique, qui occupe tous les domaines de notre vie quotidienne. Désormais, le français n'est enseigné que comme langue étrangère et le nombre d'heures est réduit.

2. Le statut de la langue française en Algérie

« En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littérature, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'Algérien sur le monde » (KANOUA.SAIDA, 2008, p88)

En Algérie, le français est la langue de toutes les régions. Il a pris de l'importance et est utilisé dans tous les domaines (économie, éducation, administration, journalisme, télévision...).

Oralement et par écrit parallèle à l'arabe et au tamazight.

Le français est actuellement la première langue étrangère du système éducatif algérien. L'Algérie attache une grande importance à l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, qui est en constante évolution, notamment avec de nouvelles réformes et de nouvelles orientations depuis 2003.

La langue a été introduite en 2006/2007 à partir de la 3e année au lieu de la 4e année, car il s'avère que l'âge semble jouer un rôle déterminant dans le processus d'acquisition. Pour ces raisons, l'enseignement et l'apprentissage du français sont obligatoires dans les écoles à partir de la troisième année du primaire.

Selon GUILLAUME. GUSTAVE « *Le français a été introduit pendant la période coloniale. S'il était la langue des colons, des Algériens et de la minorité éduquée, il s'est d'abord imposé*

comme langue officielle, et du point de vue de l'Algérie française, il a été la langue administrative nationale, et langue de gestion ».

De cette phrase, on peut dire que la langue a laissé son empreinte sur les Algériens depuis des générations, Selon SEBAA RABEH :

« La réalité indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde, Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française ».

Le français est donc une réalité passionnante en Algérie, on ne peut pas le nier, c'est comme un outil de communication et de travail, on constate donc que la langue de Molière occupe toujours une place importante dans toutes les sphères de notre société.

2.1. Enseigner le français au cycle moyen

L'enseignement du français au cycle moyen vise à développer les compétences langagières des élèves pour leur permettre de communiquer verbalement « écouter/parler » et écrire « lire/écrire » dans une situation scolaire adaptée à leur développement.

Le français est enseigné en Algérie dès la troisième année du primaire, de scolarisation des enfants en Algérie, c'est-à-dire après 2ans de l'enseignement de la langue arabe classique (la langue officielle). Elle se divisée en quatre années, et elle se décline en trois paliers :

La première étape implique les apprenants de première année par la compréhension et la production de textes oraux et écrits qui portent principalement sur des explications et des idées. Il s'agit d'uniformiser le niveau des connaissances acquises à l'école primaire.

- Le deuxième niveau, impliquant les deuxième et troisième années du cycle intermédiaire, est le renforcement des compétences disciplinaires et méthodologiques pour faire face à une variété de situations de communication relevant du récit.
- Enfin, le troisième niveau concerne les apprenants de quatrième année, ce qui signifie renforcer les compétences établies dans les deux premiers niveaux en comprenant et en produisant des textes oraux et écrits plus complexes liés à des essais argumentatifs.

Mettre en œuvre une capacité globale de cycle intermédiaire à résoudre des problèmes scolaires ou parascolaires et fournir des conseils pertinents en fonction des résultats obtenus.

2.2 Objectifs de l'enseignement du français dans le contexte algérien

Les écoles algériennes accordent une grande importance à l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. Ces dernières années, une série de réformes ont été livrées, le français comme matière prenant de l'importance.

Les objectifs du français permettent aux apprenants d'être :

- **Un individu capable de communiquer dans la langue en dehors de l'école, c'est-à-dire** dans sa vie quotidienne et sociale, et à la maison, capable d'exprimer ses pensées et ses sentiments dans différents types de discours, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- **Un utilisateur autonome du français comme outil** qu'il peut mettre au service des compétences requises pour une formation professionnelle supérieure.
- **Pratiquer les quatre compétences d'expression orale et écrite, de compréhension orale** et de compréhension écrite permettant aux apprenants d'acquérir le langage et de l'utiliser pour communiquer et s'enregistrer.
- **Ils développent des outils d'analyse utiles pour le traitement de textes ou génèrent leurs propres outils d'analyse** à partir d'une variété de textes parlés et écrits.
- La pédagogie du FLE dans les écoles algériennes s'efforce de préparer les apprenants à **de multiples interactions et apprentissages.**

3. La langue

Selon le dictionnaire du Petit Larousse, la langue «... est un système de Signes linguistiques, vocaux, propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux, c'est un système de communications ».

Aussi Selon SAUSSURE. FERDINAND « elle est un contact collectif auquel tous les membres de la communauté doivent se soumettre en bloc s'ils veulent communiquer ».

D'après les citations suivantes, nous pouvons dire que la langue est un outil de communication utilisé par les individus dans une société pour exprimer leurs pensées et

Communiquer avec les autres. En effet, la langue est une preuve culturelle pour une nation, une identité, un trésor et un patrimoine pour un peuple, comme l'atteste cet énoncé d'ALECSANDRI. VASILE : «La langue est la carte de noblesse d'un peuple ». On peut donc penser que la langue est un dialogue entre les civilisations du monde.

3.1 Langue maternelle

Selon le Dictionnaire pratique du FLE, la langue maternelle est la première langue qu'un enfant apprend dans ses premières années, avant même qu'il ne commence à parler. « D'après l'étymologie, la langue maternelle du latin *maté* (mère) et celle de la mère, de l'environnement immédiat d'un enfant, c'est la langue natif (...) dans laquelle « il baigne » qu'il est né » (JEAN. PIERRE. ROBERT, 2008). Aussi JEAN. PIERRE. CUQ précise que :

« (...) la complexité du maniement de la dénomination de la langue maternelle amène à lui substituer, dans la communauté scientifique des appellations, supposées plus neutre, langue première ou L1 (...). La puissance de l'expression langue maternelle se nourrit en particulier des dimensions affectives que suppose le rapport au langage de la relation mère/enfant... ».

A partir de cette phrase on peut dire que le concept de "langue maternelle" est encore un concept ambigu, mais on essaie de l'expliquer avec quelques critères, langue maternelle, langue

source, langue maternelle comme première langue, langue de référence. Son apprentissage se fait de manière informelle par l'écoute et la répétition non structurée,

C'est-à-dire qu'il s'agit de la première langue de l'enfant, apprise à la maison et liée à la vie affective et à son développement. L'acquisition de la langue maternelle s'achève naturellement à travers les points suivants :

- Son apprentissage se fait de manière spontanée plutôt qu'à travers un programme structuré.
- Sa diffusion se fait par le milieu social plutôt que par le cadre institutionnel (l'école).
- Son apprentissage se fait grâce à l'interaction directe des adeptes de la famille : le locuteur apprend des expressions en s'exprimant auprès de son entourage.

3.1.1 Langue mère

Il est défini comme une langue d'origine, et d'utilisation la plus fréquente du locuteur, qui est parlée par la mère ou l'environnement parental.

3.1.2 Langue première

Langue maternelle contre langue seconde. Elle s'acquiert dès l'enfance.

3.1.3 Langue source

Cette langue peut également être considérée comme la première langue ou la langue maternelle.

3.1.4 Langue de référence

En pédagogie, il désigne la langue à laquelle les apprenants se réfèrent consciemment au cours de leur processus d'apprentissage de la langue.

3.1.5 Langue native

Désigne la langue parlée par la population locale du lieu de résidence. C'est aussi la langue du premier contact.

3.2 Le rôle de la langue maternelle

La langue maternelle ne limite pas l'acquisition d'une langue étrangère. Mais peut avoir un effet positif et important, il est donc utilisé pour :

- Déblayer les situations difficiles, l'enseignant doit les utiliser pour faciliter la compréhension.
- Simplifier l'ambiguïté et résoudre les problèmes des apprenants.
- Permettre un apprentissage accru des langues étrangères.

Les apprenants ont tendance à intervenir dans leur langue maternelle lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. En effet, le manque de compétences en langues étrangères encourage les apprenants à s'exprimer et à interagir dans leur langue maternelle car ils trouvent que l'utilisation de leur langue est un facteur d'apaisement.

La langue maternelle joue un rôle important dans la construction de l'identité de la personne, même dans le bilinguisme ou le multilinguisme, car la façon particulière dont on décrit le monde dépend fortement de la langue que l'on apprend en premier.

3.3 La place de langue maternelle selon les méthodologies et les approches didactiques

La langue maternelle joue un rôle très important dans le développement langagier des enfants avant d'aller à l'école. Il faut mentionner que la maîtrise de la langue maternelle est propice à l'apprentissage oral et écrit de la langue seconde.

Ainsi, comme mentionné précédemment, la langue maternelle est toujours présente dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. GALISSON. ROBBERT :

« Quoi qu'on et quoi qu'on fasse, la langue maternelle est toujours là, visible ou invisible, mais présente dans l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères c'est la référence première, le fil conducteur le truchement Universel ».

De cette citation, nous pouvons dire que la langue maternelle est un outil nécessaire pour apprendre.

L'usage de la langue maternelle est transféré d'une classe à l'autre et d'un enseignant à l'autre selon les besoins spécifiques. Il existe des théories contradictoires sur ce sujet entre ceux qui valorisent sa présence dans la classe de FLE et ceux qui y voient un obstacle à l'enseignement des langues étrangères.

Le recours à la langue maternelle se diffère d'une méthodologie à une autre :

Dans l'approche traditionnelle, également appelée grammaire/traduction, est pratiquée depuis XVI^e siècle, son but était de traduire les écritures anciennes et de maîtriser l'art de la littérature BEESE. HENRI affirme que : *« l'enseignant utilise dès la première leçon la seule L2² en s'interdisant d'avoir recours à L1³ ... ».*

Cette méthodologie considère la langue maternelle comme une composante importante de l'enseignement des langues étrangères, et l'intègre dans l'enseignement du FLE car l'utilisation de la langue maternelle facilite l'interaction et l'explication.

En revanche, elle a perdu son rôle de langue maternelle avec l'avènement de la méthode directe au début du XX^e siècle. Rompant avec la méthodologie traditionnelle, elle a vu la communication, l'échange et l'interaction comme objectif principal. Parce qu'elle aimait tout verbalement. Abandonné l'enseignement de la langue 1 à cause de son rôle négatif et inadéquat. Alors la méthodologie directe exclue carrément le recours à la langue maternelle.

² L2. Langue seconde

³ L1. langue première

Pour la méthodologie audio-orale, s'est développée entre les années 1940 et le milieu des années 1960. Selon la loi sur l'audio-orale, l'usage de la langue maternelle est reconnu comme une source d'interférence, n'apportera jamais d'amélioration dans l'enseignement du français langue étrangère, et doit être exclu de l'usage oral en classe.

Concernant la méthodologie structuro-globale audio-visuelle, était la plus populaire en France dans les années 1960 et 1970. Utilisant les médias audio-visuels (l'image et le son) en classe, elle a éliminé complètement l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE, car elle entrave l'accès aux langues étrangères.

Avec l'avènement des approches communicatives dans les années 1980, ces approches ont suscité un intérêt pour la langue maternelle. L'utilisation de la langue maternelle aide les apprenants à surmonter certains cas de bloc, et permet aux enseignants d'employer la langue maternelle en classe pour les besoins de communication lorsque les difficultés rencontrées par les apprenants et son utilisation restent limité.

En revanche, l'approche actionnelle dite «basée sur le comportement» peut être acceptée comme un prolongement de l'approche communicative et elle est reprise par le Cadre Européen Commun de Référence (CECR)⁴ proposé par le conseil de l'Europe. Ce cadre « fournit une base commune pour le développement de programmes, référentiels, examens, manuels de langues vivantes en Europe. » (CECR, 2001 :9). L'objectif ultime de cette approche est de former des personnes critiques et autonomes, des citoyens responsables et solidaires dans leurs relations avec les autres. Les quatre compétences (parler, écrire, écouter et lire) ont toujours la même importance et doivent être considérées comme des éléments indispensables afin de devenir un utilisateur de la langue.

Dans une démarche d'approche basée sur les compétences (APC)⁵ est une méthodologie d'enseignement basée sur l'idée que les apprenants peuvent être évalués en fonction de ce

⁴ CECR. Le cadre européen commun de référence

⁵ APC. Approche par compétence

qu'ils font et savent. Elle évalue les apprenants en fonction de ce qu'ils font et savent plutôt qu'en fonction de l'âge, de niveau ou des années d'expérience.

En fait, une approche basée sur les objectifs (PPO)⁶ décrit ce que les apprenants apprendront à la fin d'une année, d'un cours, d'une unité, d'une leçon, d'un projet. Les objectifs pédagogiques, d'autre part, sont des objectifs académiques intermédiaires fixés par les enseignants pour les élèves qui travaillent vers des normes d'apprentissage plus larges.

Une approche basée sur les objectifs est un concept éducatif qui définit l'apprentissage comme une série d'actions et de « réponse » observables et mesurables. Ces objectifs pédagogiques visent à améliorer les capacités cognitives des apprenants liées à ce sur quoi les enseignants mettent l'accent. Les apprenants progressent dans le cours au fur et à mesure qu'ils sont confrontés à des problèmes de plus en plus difficiles.

3.4 L'Influence de la langue maternelle sur l'apprentissage des langues étrangères

L'utilisation de la langue maternelle est un phénomène linguistique qui se produit dans l'environnement éducatif de l'apprenant ou de l'enseignant, et cela se fait en fonction de la capacité de l'apprenant et du type d'activités dans le cours de langue étrangère.

Par conséquent, la langue maternelle est considérée comme une méthode d'apprentissage, qui est parfois utilisée par les enseignants pour résoudre l'incompréhension et clarifier certaines ambiguïtés, les apprenants l'utilisent lorsqu'ils ont des difficultés à saisir le sens et à comprendre.

D'un autre côté, il y en a d'autres qui se débarrassent de cette approche, de l'endroit où la langue maternelle est contradictoire, nous pouvons voir qu'il y a deux points de vue sur l'utilisation de la langue maternelle, elle peut aider à apprendre, c'est-à-dire qu'elle a un effet positif ou elle peut être comme un obstacle à la communication. Par exemple, en Algérie, les enfants apprennent à parler arabe.

⁶ PPO. Pédagogie par objectif

4. Les langues en usage en Algérie

4.1 L'Arabe

Quand on parle d'arabe en Algérie, on se réfère à l'arabe classique et à l'arabe dialectal utilisé dans différents contextes.

4.1.1 L'Arabe classique

C'est la langue officielle depuis l'indépendance du pays en 1962. Il est utilisé pour l'administration. Elle est enseignée dès la première année de l'école primaire, selon TALEB IBRAHIMI. KHAOULA « *c'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles* ». (1995.p05). C'est donc une langue très importante car c'est la langue du Coran.

4.1.1 L'Arabe dialectal «Daridja»

C'est la langue parlée par la plupart des Algériens. Selon QUEFFELEC. MARTINE « *D'autant que l'arabe dialectal algérien, la langue maternelle de la grande majorité des locuteurs, est devenue depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir qui se plaisait jusque-là dans l'utilisation d'une langue arabe classique. Châtiée, très éloignée de la population* ». (QUEFFELEC. MARTINE. All.2002.p33)

Aussi elle est utilisée dans des situations de communication entre les amis et en famille.

4.2 La langue berbère

Le mot berbère « BERBERE » était le premier nom utilisé par les Romains pour décrire les habitants de l'Afrique du Nord, et les Berbères tirent leur identité du nom « IMAZIGHEN », pluriel d'AMAZIGH, signifiant homme libre. Préférez quoi faire, ces langues ressemblent à : sous la forme de plusieurs dialectes, KABYLE, CHAOUI, M'ZAB, TOUAREG et CHLEH.

Après l'indépendance, le berbère, comme l'arabe dialectal, a été influencé par les politiques d'arabisation qui tendaient à promouvoir et à généraliser l'usage de l'arabe classique dans le but d'unifier la langue. Comme le confirme ZABOOT. TAHER « la langue berbère est

présente dans les pratiques quotidiennes des berbérophones et a toujours été présente dans la communication quotidienne, bien qu'elle bénéficie d'une place privilégiée ». (1989.p50).

4.3 La langue française

Le français est une famille indo-européenne de langues romanes dont les locuteurs sont appelés francophones. Il est né au IXe siècle d'un mélange de latin germanique et franc. A cette époque, elle s'appelait « François ». Le français n'était parlé que dans les régions d'Orléans, de Paris et de Senlis, et cela était pratiqué par les couches les plus aisées de la population. Son vocabulaire se compose en grande partie de grammaire et sa compétence linguistique comprend les quatre compétences essentielles à la maîtrise du français (compréhension orale, expression orale, compréhension écrite et expression écrite). Vous devez connaître et maîtriser cette langue pour communiquer avec les autres.

Le français est souvent appelé la langue de la culture. Chaque cours de français est accompagné d'un voyage culturel à travers les mondes de la mode, de la gastronomie, de l'art, de l'architecture et des sciences.

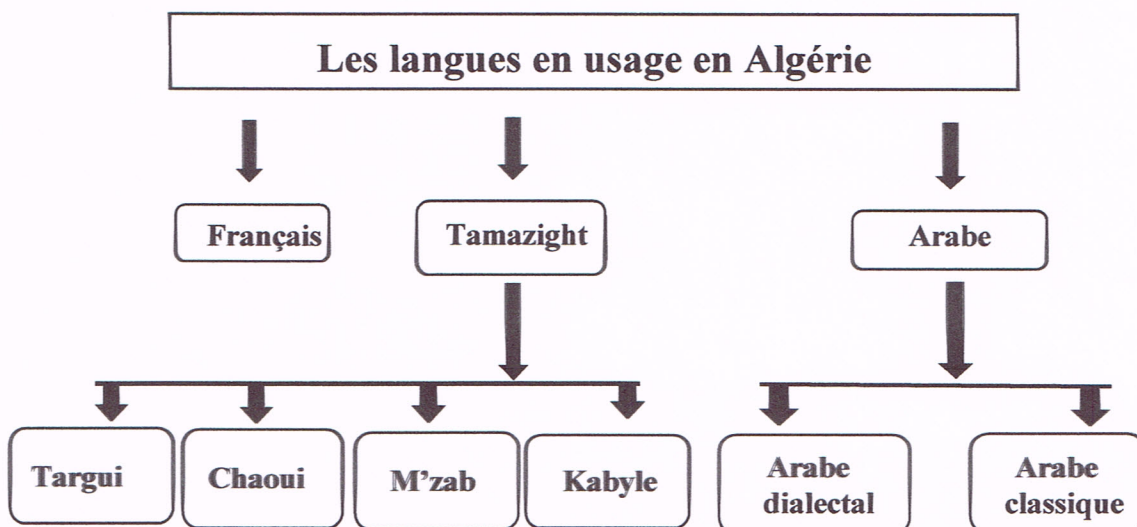


Figure 02 : Une illustration représentative du paysage linguistique algérien.

5. Une langue étrangère

Selon CUQ. JEAN.PIERRE « *Une langue devient langue étrangère lorsqu'elle constitué comme objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle* ». (CUQ. JEAN. PIERRE. 2003)

De cette phrase, nous pouvons dire que toute langue non maternelle est une langue étrangère. Le français langue étrangère est une expression forgée par REBOULLET. ANDRE en 1957 en couverture d'un numéro des Cahiers Pédagogiques. Cela commence par le concept de politique linguistique avant de prêcher.

5.1 L'importance de l'enseignement des langues étrangères

Aujourd'hui, apprendre une ou plusieurs langues étrangères est comme une source d'épanouissement ou de satisfaction personnelle. Ils deviennent des éléments clés et des nécessités de base de notre culture moderne car ils sont indispensables dans la plupart des domaines et domaines de la connaissance.

- Le vous permet de découvrir de nouvelles cultures et vous ouvre les portes de différents pays du nôtre.
- Il permet également de mieux comprendre la richesse des identités culturelles et de comprendre les différences entre chaque pays.
- Il facilite les échanges et la mobilité internationale.

5.2 Le rôle de l'enseignant dans une classe de FLE

CATALANO.VALERIA a confirmé l'importance des enseignants dans le processus d'enseignement/apprentissage en disant :

«La matière comprise dans le manuel ne constitue pas à elle seule une leçon de français. On peut la comparer à un ballon vide et plat. Le rôle du prof est de souffler dans le ballon jusqu'à ce qu'il devienne rond et léger, de l'envoyer aux élèves et de le

ratrapper quand les élèves le renvoient. Les principes didactiques suivant servent à donner du souffle au professeur ».

Dans un cours de langue, le professeur est la personne chargée de transmettre les connaissances aux apprenants, et il est toujours vu par les apprenants. En fait, sa mission est beaucoup plus diversifiée qu'il n'y paraît. Le cours ne doit pas être un moment passif, bien au contraire. L'apprenant doit être acteur de son apprentissage et l'enseignant joue le rôle principal. Il doit :

- Concevoir des séquences pédagogiques.
- Faciliter l'apprentissage des apprenants en mobilisant leurs connaissances et en utilisant ce qu'ils savent déjà.
- Animez la classe avec « Parlez, Mime »
- Répondez aux questions et prenez des décisions en cas de doute.
- Corriger, évaluer le niveau de l'apprenant.

Les enseignants doivent toujours chercher à développer et à acquérir de nouvelles connaissances. Il doit également être capable d'améliorer son contenu, ainsi que les compétences nécessaires pour améliorer son attitude envers le public.

Le rôle de l'enseignant est varié, mais il est toujours la référence linguistique de l'élève. Pour que l'apprenant réussisse, l'enseignant doit être formé à l'adaptation des méthodes utilisées par le FLE, qu'il doit posséder pour pouvoir s'en servir.

5.3 Stratégies d'apprentissage du français langue étrangère

5.3.1 Apprendre une langue étrangère

L'apprentissage est un processus psychologique qui permet à l'apprenant de construire sa propre personnalité et sa confiance en soi, de réaliser diverses activités à l'école et devenir autonome dans ses apprentissages.

Lorsque nous apprenons une langue maternelle ou étrangère, nous développons des stratégies d'apprentissage conçues pour nous aider à mieux nous en souvenir. Il existe différentes méthodes que répéter à voix haute écrire, écouter.

Les apprenants doivent également utiliser une ou plusieurs stratégies d'apprentissage pour les aider à progresser plus rapidement et à devenir plus autonomes.

Par exemple ils peuvent :

- Parlez à quelqu'un qui parle français.
- Mettez les nouveaux mots en contexte.
- Faites des cartes mentales.
- Travail en équipe.

5.3.2 Stratégies d'apprentissage

5.3.2.1 Stratégies cognitives : Traitement de l'information, organisation et mémorisation

L'apprenant peut : observer, paraphraser, souligner, prendre des notes, résumer, faire des associations mentales, utiliser des images et des fichiers audio, comparer avec des langues connues, utiliser la langue maternelle...

5.3.2.2 Stratégies métacognitives : Façons d'apprendre et de gérer l'apprentissage.

Où ils renforcent la mémoire et réfléchissent au processus d'apprentissage en fixant des objectifs, en réfléchissant à la façon de travailler. Avoir un journal d'étude personnel, trouver des occasions de pratiquer le français, s'auto-évaluer.

5.3.2.3 Stratégies socio-affectives : Interagir avec les autres pour améliorer l'apprentissage.

Ils rapprochent les apprenants de leurs propres émotions et sentiments en collaborant avec leurs camarades de classe, en s'encourageant mutuellement et en s'ouvrant aux autres.

6. Le rapport entre langue maternelle et langue étrangère d'un point de vue didactique

La relation entre LM⁷ et LE⁸ a fait l'objet de discussions par plusieurs chercheurs, dont LUC. CHRISTIAN, qui souligne que « *la langue maternelle est un catalogue de mots, la langue étrangère en est un second, en correspondance terme à terme avec le premier* ». (LUC. CHRISTIAN, 1992, p104)

Alors la langue maternelle est une langue d'enseignement et de communication qui permet le transfert des connaissances orales et écrites, entre l'enseignant et l'apprenant. On ne peut pas vraiment parler d'approche contrastive. En fait, les enseignants mettent en place « spontanément » des activités isolées qui rapprochent la langue cible de la langue première des apprenants. Celle-ci sont de nature variée ; on les nomme contrastives, mais elles portent sur les différences ou ces ressemblances entre les deux systèmes linguistiques. Ces descriptions parallèles visent à faire prendre conscience aux apprenants des fonctionnements différents des systèmes linguistiques.

La langue maternelle et la langue étrangère ne s'acquièrent pas de la même manière, la langue maternelle est donc la première langue de socialisation. Autrement dit, une langue étrangère qu'elle avait du mal à maîtriser.

La relation entre les deux langues est donc complémentaire, car les apprenants de langues étrangères s'appuient sur leur langue maternelle dans les situations de communication en français.

7. L'alternance codique et les interférences linguistiques

La coexistence de plusieurs variantes linguistiques, telles que l'arabe dialectal, l'arabe standard et le français, dans une société peut entraîner une variété de phénomènes linguistiques, positifs ou négatifs.

⁷ LM. Langue maternelle

⁸ LE. Langue étrangère

7.1 Définition de l'alternance codique

Dans le cas de notre étude (didactique de FLE), l'alternance codique est une pratique linguistique dans laquelle le français, en tant qu'enseignant de langue étrangère, utilise la langue maternelle de l'apprenant (l'arabe dialectal) dans la mise en œuvre effective du contenu d'apprentissage, c'est-à-dire l'intersection des langues ou le Code-Switch ING, c'est le fait que les deux langues première (arabe) et cible (français) alternent à des fins différentes.

7.2 Les deux catégories de l'alternance codique

7.1.1 L'alternance relais

Il facilite la communication entre les enseignants et les apprenants, guide les cours et sert à favoriser les relations personnelles.

7.1.2 L'alternance tremplins

Il facilite l'apprentissage et aide les enseignants à expliquer et à clarifier les connaissances.

Ce tableau synthétise les deux principales catégories d'alternances codiques mises en évidence par DANIELE MOORE, les alternances-relais qui facilitent la communication et les alternances tremplins dans les services d'apprentissage.

7.3 Les types de l'alternance codique

Modèle de Poplack :

- Alternance intra phrastique, également appelée « mélange codique » ou « codemixing » : lorsque les deux langues sont présentées au sein d'une même phrase.
- Alternance extra phrastique, insertion d'idiomes dans des phrases, phrases fixes, interjection pouvant être insérées n'importe où dans une phrase.

- **Alternance inter phrastique**, le changement de phrase est le passage d'une langue à une autre au niveau de phrases ou de limites de phrases, également appelées (phrase), dans les œuvres d'un même locuteur ou discours entre interlocuteurs.

Modèle Gumperz :

- **Alternance codique conversationnelles**, la commutation entre les codes conversationnels aborde l'utilisation de deux langues dans une conversation en tant que stratégie et ressource de communication.
- **Alternance codique situationnel**, le code d'état bascule le lien vers différentes situations de communication. Cela dépend de chaque activité et réseau, mais aussi du milieu social de l'intervenant.

Nous pouvons schématiser l'alternance codique comme suit :

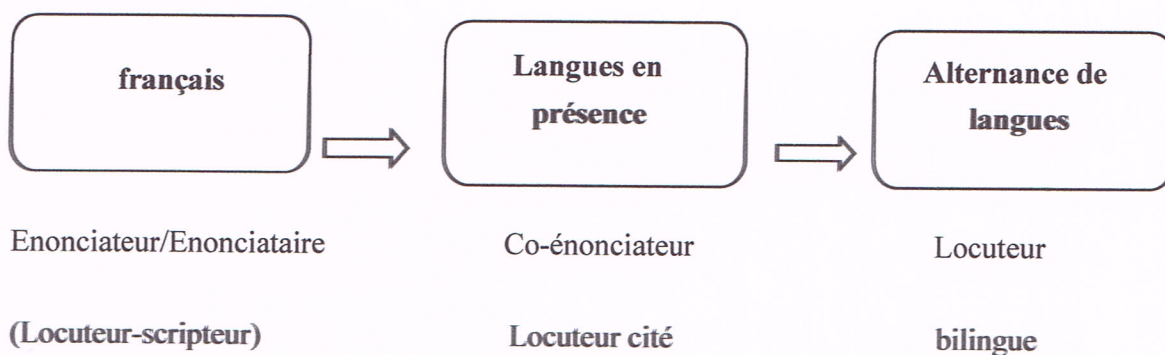


Figure 03 : Schéma exprime l'alternance codique.

8. L'interférence linguistique

C'est à l'apprenant de comprendre le sens du texte de langue. Les apprenants utilisent des indices connus pour émettre des hypothèses sur la signification de nouveaux éléments. Afin qu'ils puissent apprendre la signification de situations de communication. Arabe chamito-sémitique et français indo-européen.

Cette diversité comprend donc différents aspects tels que des interférences phonétiques dans une langue, des interférences lexicales et des éléments d'interférence grammaticale dans l'expression orale et écrite d'une autre langue.

Selon GALISSON.ROBBERT et COSTE. DANIEL, les interférences se sont : « *des difficultés rencontrées par l'élève et fautes qu'il commit en langues étrangères du fait de l'influence de sa langue maternelle au d'une autre langue étrangère étudiée antérieurement.* » (GALISSON.COSTE, 1976, p.291). D'après cette citation, l'interférence est l'utilisation de certaines caractéristiques d'une langue dans des exercices d'une autre langue.

Ce trouble est donc particulièrement prononcé chez les locuteurs qui n'ont pas une connaissance suffisante de la langue utilisée et qui peuvent croire que les choses s'éclairciront au fur et à mesure de leur apprentissage. De plus, les compétences linguistiques acquises en L1 sont utilisées pour étudier une autre L2 afin de bien comprendre le système de la langue étrangère.

8.1 L'interférence phonétique

L'interférence de la parole est l'influence d'une langue maternelle sur une autre langue au niveau de la prononciation.

Selon BLANC-MICHEL : « *il t a une interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre, langue elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger* » (BLANC, MICHEL, 1998, p178). Selon cette définition, l'interférence phonétique se fait quant à le locuteur implique l'insertion d'une unité d'une langue dans une autre.

8.2 L'interférence lexicale

Le bruit lexical est l'utilisation intentionnelle ou non de mots de la langue maternelle dans une langue étrangère. Il concerne les unités lexicales que le locuteur bilingue introduit dans son discours.

8.3 L'interférence grammaticale

L'interférence grammaticale est le résultat de l'utilisation par les apprenants de structures syntaxiques telles que le sexe, le nombre et les prépositions en raison d'un manque de connaissances normatives de la langue étrangère. Il est alors clair que les apprenants ont tendance à se projeter sur la langue étrangère, grammaire arabe native ou classique.

Conclusion

L'Algérie est un pays plurilingue à partir de l'indépendance, on peut dire que la situation linguistique algérienne présente certaines variations linguistiques qui peuvent affecter la pratique dans une classe de langue. Les enseignants peuvent avoir besoin de parler deux langues, une langue maternelle et une langue étrangère. Aujourd'hui les algériens continuent d'employer le français parce qu'il occupe une place intéressante dans notre société.

Dans ce cas, le recours à la langue maternelle dans la classe de FLE est inévitable. Elle intervient dans le discours des enseignants pour fournir de multiples fonctions à fin d'améliorer l'apprentissage et la communication. Alors il y a certains qui a pour l'utilisation de la première langue parce qu'ils pensent qu'elle a un aspect positif et d'autres la refusent. Donc l'usage ou non de la langue maternelle reste liée aux différents situations d'apprentissage dans un cours de langue étrangère.

Cadre pratique :

Chapitre III

Description de l'enquête et L'analyse des résultats

Introduction

Pour faire une recherche, on a plusieurs méthodes pour recueillir les données, On a l'enquête par questionnaire, l'enquête par entretien, l'observation.

Tout d'abord, pour effectuer notre travail on a choisi le questionnaire qui est une méthode quantitative et collective qui s'applique à un ensemble d'échantillons qui doit permettre des interférences statistique. Nous avons opté pour le questionnaire parce qu'il est considéré comme un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté ce qui nous permet de collecter les informations en interrogeant plusieurs enseignants au même temps et d'une façon anonyme dans le but d'obtenir des réponses qui servent à apporter une clarification pour notre problématique de recherche.

1. Description de terrain

Notre observation a été réalisée le 20 février 2023 de 10h à 11h / le 27 février 2023 de 9h à 10h au niveau du CEM Hasnaoui Abdelkader, la daïra de Sougueur Wilaya de Tiaret. Notre enquête c'était bien passée, nous n'avons trouvé aucun problème pour contacter les enseignants, car nous avons rencontré le directeur du CEM, nous lui avons demandé de nous autoriser pour assister des séances chez les enseignants.

2. Description de l'échantillon

Notre enquête est réalisée dans une classe de la deuxième année moyenne au CEM Hasnaoui Abdelkader, nous avons assisté une séance chez une enseignante et d'autre chez un enseignant de langue française.

Le groupe est constitué de 40 apprenants variés entre 12ans et 13 ans, généralement ils ont un niveau moyen en langue française.

3. Description du corpus

Pour effectuer cette recherche nous avons élaboré en première lieu, un enregistrement sonore dans lequel notre but est de voir les interactions observées en séances du FLE et de vérifier la piste que le recours à la langue maternelle se met au service de l'apprentissage.

Le projet pédagogique est composé de plusieurs séquences, ces dernières contiennent différents activités (compréhension de l'oral/ l'écrit, production orale/ écrite, grammaire, conjugaison).

1. La méthodologie de la recherche

Pour la réalisation de nos activités de recherche, nous avons utilisé des méthodes descriptives, (description détaillées de deux séances et nous représenterons par la suite leur contenu (observation)), et analytiques (analyse des réponses obtenus une par un (questionnaire)), nous nous sommes basés sur l'enquête par observation sur terrain auprès des enseignants de la langue française au niveau de deuxième année moyenne et par le biais d'un questionnaire adressé à ces enseignants. Afin de mettre en évidence leurs réponses et leurs points de vue qui consistent à mieux comprendre ce phénomène.

On a assisté à une séance de production orale chez une enseignante et une séance de conjugaison chez un enseignant.

Notre objectif est de découvrir la place et l'importance de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE et de vérifier comment et pourquoi l'enseignant de FLE utilise la langue maternelle pendant le cours pour transmettre le savoir, et de voir si cette méthode est bénéfique ou non.

2. Contenu du questionnaire

Nous avons distribué notre questionnaire à qui enseignent au niveau moyen. Ainsi ce questionnaire est constitué de 14 questions adressées aux 26 enseignants (e).

Nous avons tenu à leur expliquer l'intérêt de ce questionnaire pour la suite de notre travail. Pour cela, nous les avons invités apprendre tout le temps nécessaire pour répondre à nos questions.

Ces enseignants se trouvent dans des établissements différentes ainsi que :

- CEM Hasnaoui Abdelkader, Sougueur, Tiaret
- CEM Douma Mohamed, Sougueur, Tiaret

- CEM Issad Ali, Sougueur, Tiaret
- CEM Meziane Bachir, Sougueur, Tiaret
- CEM Saadoune Tayeb, Sougueur, Tiaret
- CEM Cheikhaoui Emar, Ain Dheb, Tiaret
- CEM Abbes Ali, Ain Dheb, Tiaret
- CEM Ouled Chaib, Medrissa, Tiaret
- CEM Larachi Mohamed, Medrissa, Tiaret

6. Collecte des données

Après avoir définie et décrit les procédés de déroulement de notre recherche, nous appuierons sur le questionnaire en vue de faire ressortir les facteurs ayant poussé l'enseignant et l'apprenant à exploiter la langue maternelle dans la séance de français et de voir si cette influence est utile ou inutile.

Les questions posées vont permettre aux enseignants ciblés d'exprimer leur point de vue librement et de donner des réponses qui permettent de confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

7. Résultats du dépouillement de questionnaire :

Afin de saisir la méthodologie suivie dans l'analyse des résultats recueillis, nous présentons les résultats sous forme des tableaux et des diagrammes qui contiennent les pourcentages de chaque réponse suivie d'un commentaire.

Question 01

Lieu de travail

Question 02

Age

Question 03

Nombre d'années d'expériences :

-10 +10 +20

Expérience	Nombre des enseignants	Pourcentage %
-10	15	58
+10	8	31
+20	3	11
Total	26	100

Tableau 01 : Années d'expérience des enseignants.

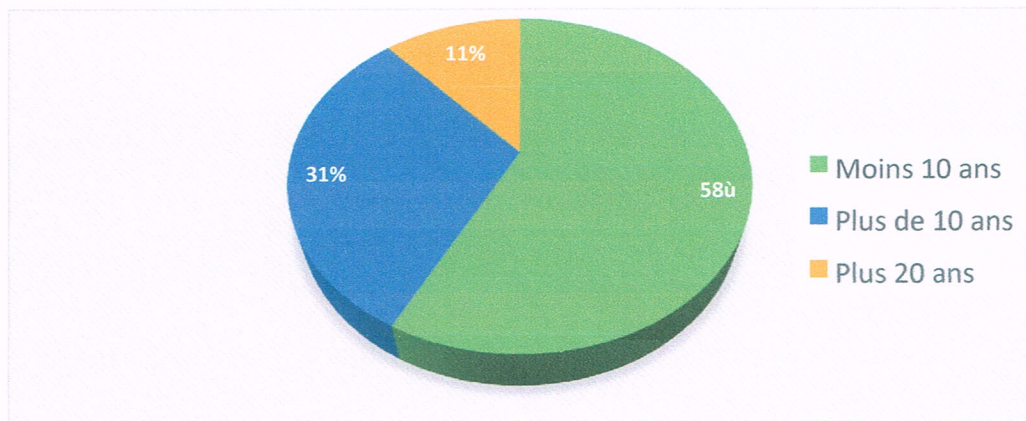


Figure 04 : Années d'expérience des enseignants.

Commentaire

Ce tableau nous a mesuré l'expérience des enseignants interrogés dans le domaine de l'enseignement français langue étrangère au cycle moyen donc, nous avons trouvé trois catégories différentes de durée du travail, ces résultats ont été bien détaillés dans le diagramme et le commentaire qui se suit :

Nous constatons que sur, 26 enseignants (e) 15 enseignants qui égalent 58% ont moins de 10 ans de pratique dans le domaine de l'enseignement c'est-à-dire ils n'ont pas assez d'expérience. Par conséquent, 8 enseignants (e) égale 31% ont plus de 10 ans se sont compétents. Ainsi que 3 enseignants (e) qui égalent 11% ont plus de 20 ans ils ont de l'ancienneté.

Question 04

Comment est le niveau de vos élèves à l'oral ?

-Bon -Moyen -Faible

Choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
Bon	2	8
Moyen	18	69
Faible	6	23
Total	26	100

Tableau 02 : le niveau des élèves à l'oral.

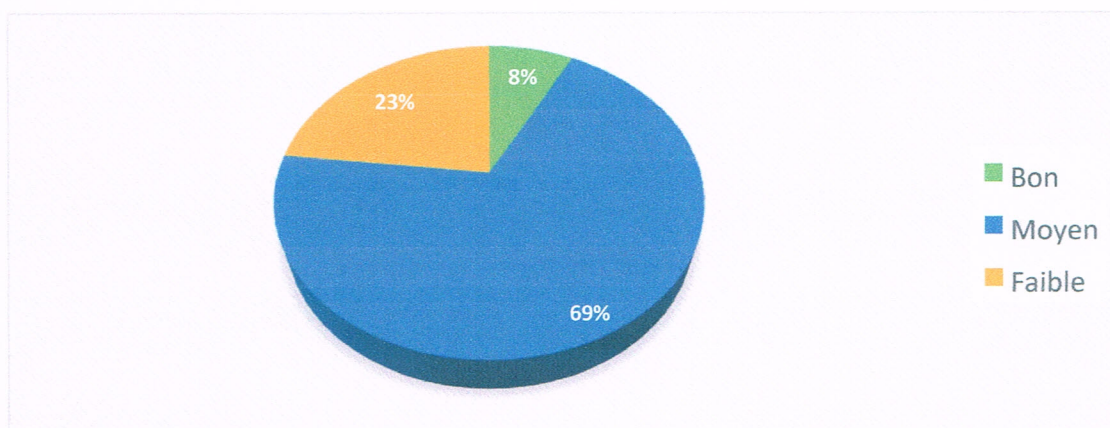


Figure 05 : Le niveau des élèves à l'oral.

Commentaire

Le tableau ci-dessous nous montre que la majorité des apprenants ont un niveau moyen à l'oral. Selon les réponses de 69% des enseignants (e) et que 23% des enseignants (e) considèrent que le niveau global de leurs apprenants comme faible, tandis que 8% des enseignants (e) le juge comme étant bon.

Donc, nous pouvons dire que le niveau global des apprenants est entre moyen et faible.

Question 05

Quand vous présentez une leçon, est-ce que vos élèves comprennent :

-Facilement

-Difficilement

Choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
Facilement	7	27
Difficilement	19	73
Total	26	100

Tableau 03 : le degré de la compréhension des élèves.

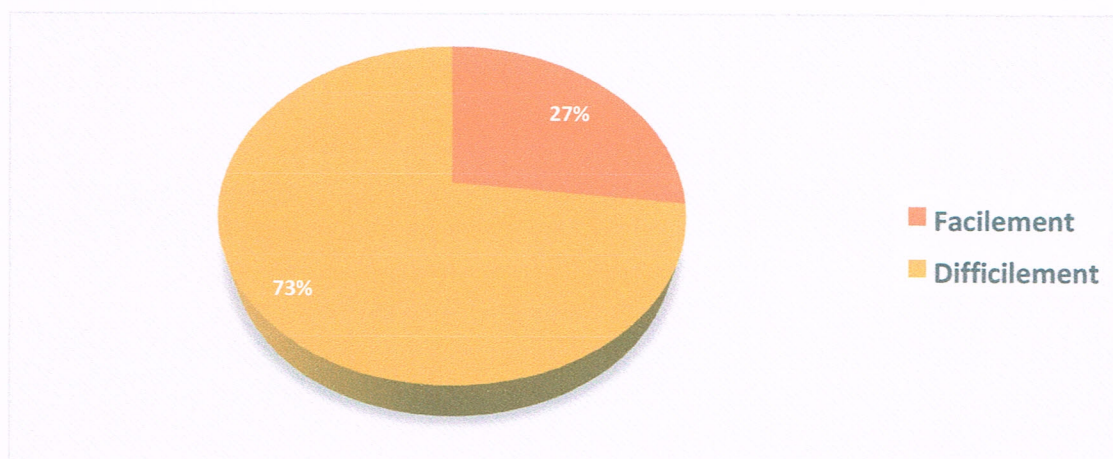


Figure 06 : Le degré de la compréhension des apprenants.

Commentaire

D'après le tableau n°03, nous remarquons que 73% des apprenants de nos enseignants questionnés (e) éprouvent des difficultés de compréhension de l'oral, tandis que 27% des enseignants disent qu'ils le comprennent facilement.

Cela nous montre que la majorité des apprenants de la 2^{ème} année moyenne éprouvent des difficultés à la compréhension de l'oral qu'ils les empêchent de le faire.

Question 06

Recourez- vous à la langue maternelle dans l'explication de vos leçons ?

-Parfois

-Rarement

-Souvent

Choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
Parfois	15	58
Rarement	5	19
Souvent	6	23
Total	26	100

Tableau 04 : le degré de recours à la langue maternelle.

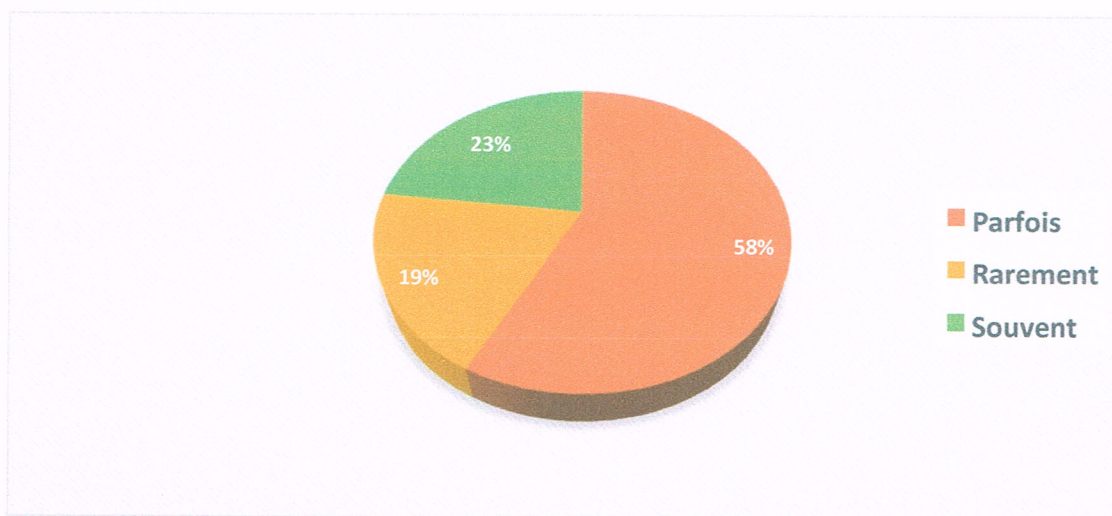


Figure 07 : Le degré de recours à la langue maternelle.

Commentaire

Vu les réponses données, nous indiquons que 58% des enseignants (e) interrogés déclarent qu'ils recourent à la langue maternelle de temps à autre durant la séance, et 19% ont répondu qu'ils y réfèrent rarement, quant à 23% emploient souvent la langue maternelle.

Alors, ce pourcentage nous montre que la plupart des enseignants (e) ont coché dans la case parfois juste pour aider leurs apprenants à mieux comprendre, et les autres ont opté dans la case rarement, ils utilisent ce recours lorsqu'ils ne trouvent aucune autre solution et le reste des enseignants ont coché pour souvent. Ils trouvent que la langue maternelle c'est la meilleure solution.

Généralement, le plus grand nombre des enseignants évitent l'utilisation de la langue maternelle en classe. Seulement dans des situations de blocage.

Question 07

L'utilisation de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère, aide-t-elle à acquérir correctement cette langue ? -Oui -Non

choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
oui	14	51
Non	12	49
Total	26	100

Tableau 05 : la position des enseignants face à l'utilisation de la langue maternelle par les apprenants.

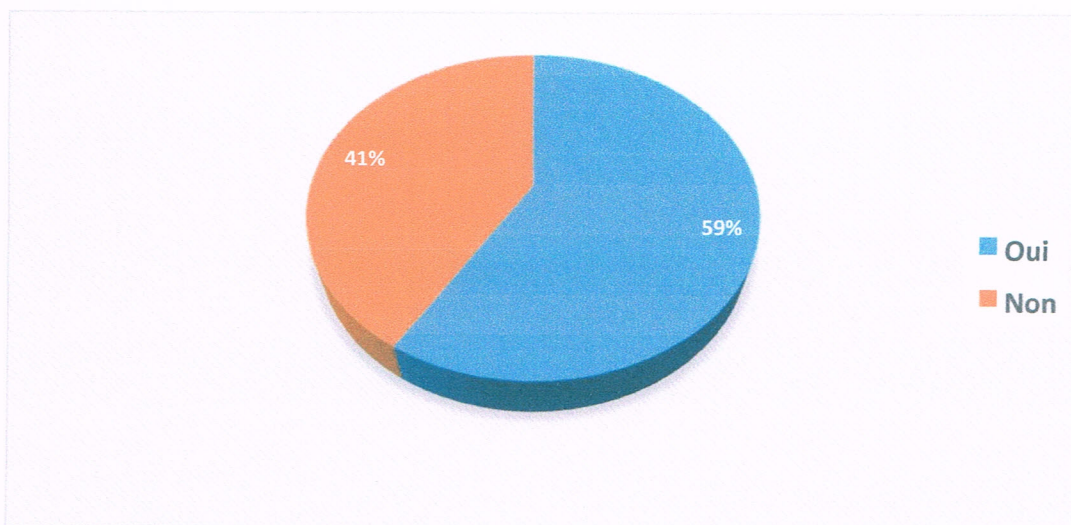


Figure 08 : La position des enseignants face à l'utilisation de la langue maternelle par les apprenants.

Commentaire

D'après le diagramme suivant et les réponses des enseignants, nous indiquons que 59% des enseignants trouvent que l'utilisation de la langue maternelle aide les apprenants à acquérir correctement une langue étrangère, puisque elle permet à la fois de construire chez l'apprenant

des connaissances solides et d'avoir des compétences nécessaires au bon usage de la langue française, et parmi les réponses de 41% des enseignants nous pouvons dire que la langue maternelle n'aide pas les apprenants à apprendre une deuxième langue.

Question 08

Est-ce que l'utilisation de la langue maternelle peut favoriser les apprenants à apprendre une langue étrangère ? -Oui -Non

Justifiez.

Choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
Oui	17	84
Non	9	16
Total	26	100

Tableau 06 : l'avis des enseignants sur le recours à la langue maternelle

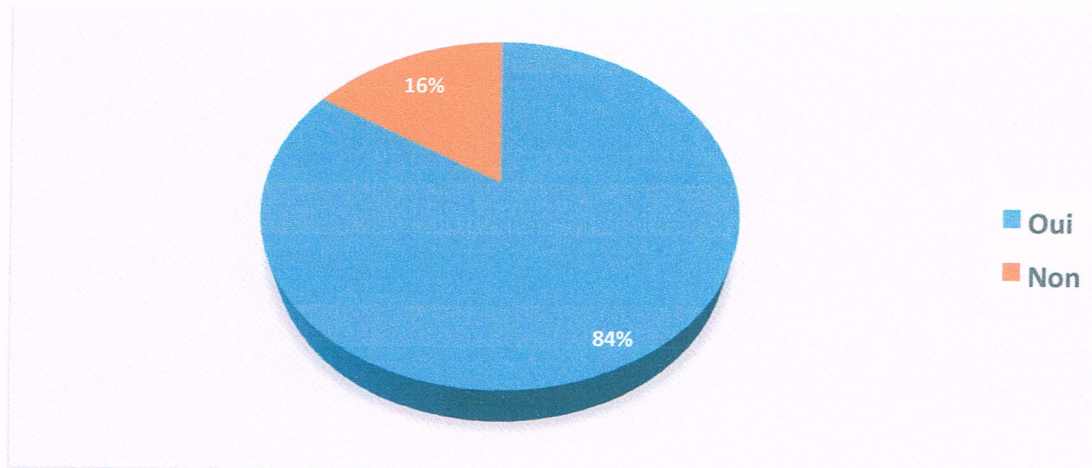


Figure 09 : l'avis des enseignants sur le recours à la langue maternelle.

Commentaire

A partir ce tableau nous pouvons dire qu'un grand nombre des enseignants avec un pourcentage de 84% voit que l'usage de la langue maternelle favorise l'apprentissage chez les apprenants parce qu'elle est un facteur essentiel d'inclusion et d'apprentissage, et aussi améliorer la compréhension et les performances scolaires, tandis que 16% des enseignants trouvent que la langue maternelle ne favorise pas les apprenants. Car on ne peut jamais apprendre une langue en utilisant une autre langue, le recours à la langue maternelle fera beaucoup de dégâts surtout d'interférence linguistique.

Question 09

Quelle langue utilisent les apprenants dans leurs réponses ?

-langue maternelle

-langue étrangère

-les deux

Choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
Langue maternelle	1	4
Langue étrangère	3	11
Les deux	22	85
Total	26	100

Tableau 07 : la langue utilisée par les apprenants dans leurs réponses.

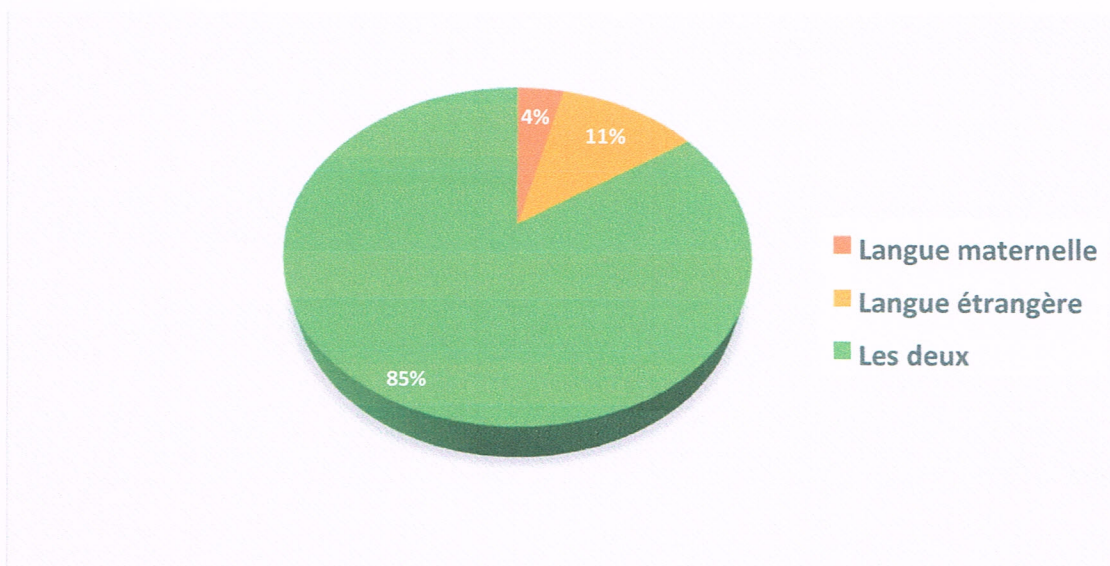


Figure 10 : La langue utilisée par les apprenants dans leurs réponses

Commentaire

A travers les résultats de cette question, nous avons constaté que 85% utilisent les deux langues pour l'explication, par contre 11% utilisent seulement la langue étrangère, et 4% utilisent uniquement la langue maternelle.

L'explication des enseignants fait partie de deux langues (langue maternelle, langue étrangère) ce qui explique que le niveau des apprenants est trop faible à la compréhension de la Langue française, c'est pourquoi les enseignants recourent à la langue maternelle pour faciliter l'apprentissage.

Question 10

Les apprenants ont recours à la langue maternelle dans une séance de :

-l'écrit

-l'oral

-les deux

Choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
L'écrit	0	0
L'oral	13	50
Les deux	13	50
Total	26	100

Tableau 08 : Dans quelle séance les apprenants utilisent-ils la langue maternelle.

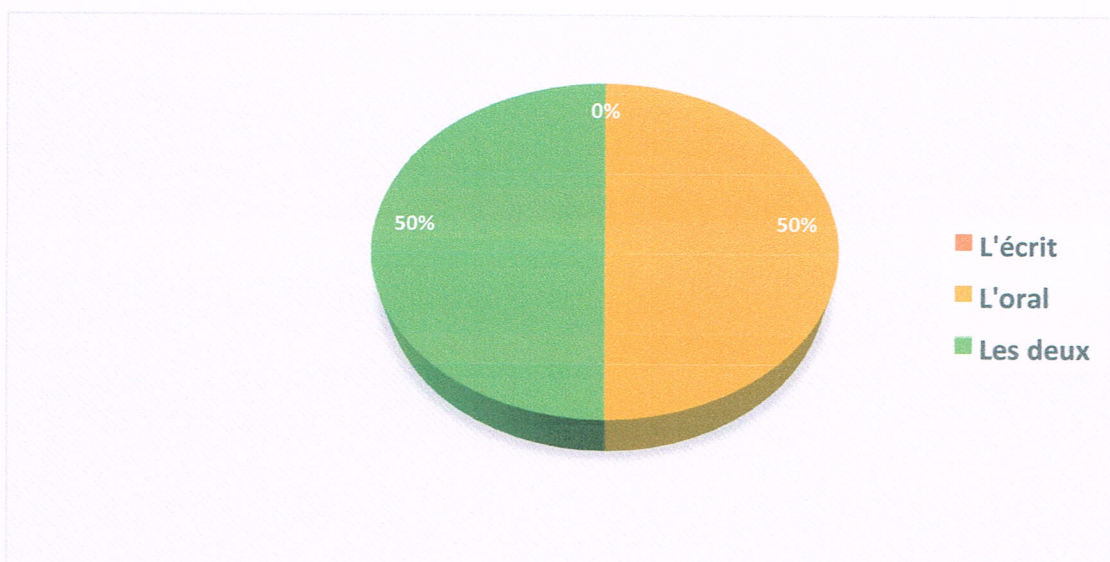


Figure 11 : Dans quelle séance les apprenants utilisent-ils la langue maternelle.

Commentaire

A travers les statistiques de tableau suivant, nous remarquons que 50% des apprenants ont recours à la langue maternelle dans les deux séances (l'écrit, l'oral) à partir des réponses de nos enseignants, notamment l'oral avec un pourcentage de 50% cela l'apprenant doit avoir un bagage linguistique et des capacités pour s'exprimer oralement. Par contre, nous avons un pourcentage de 0% dans une séance de l'écrit, puisque les apprenants utilisent la langue maternelle uniquement pour transmettre un message, traduire des mots, expliquer une expression, organiser ses idées.

Question 11

Lorsque vous recourez à la langue maternelle, vous utilisez :

-l'arabe dialectal -l'arabe classique les deux

Choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
L'arabe dialectal	10	34
L'arabe classique	5	21
Les deux	11	45
Total	26	100

Tableau 09 : Le code utilisé mise à part le français.

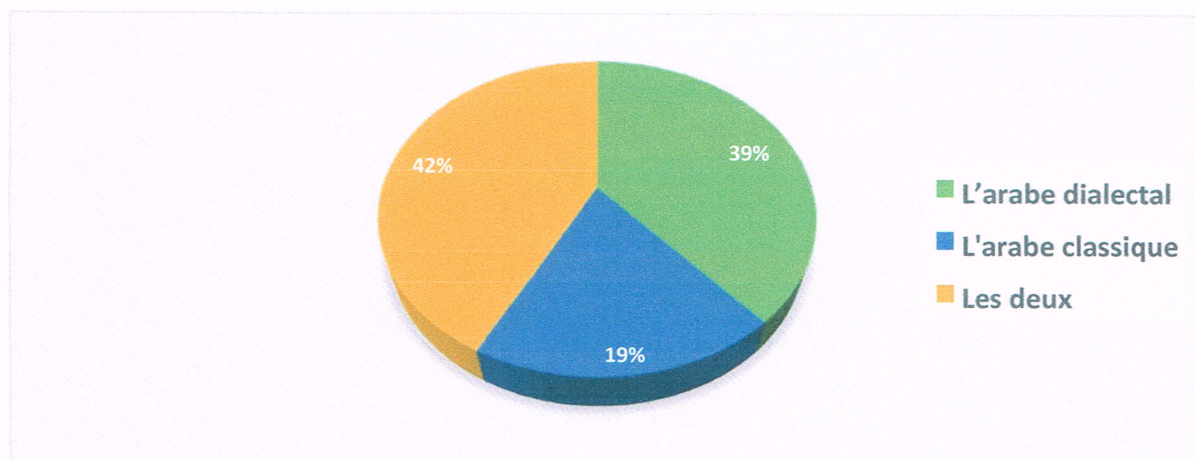


Figure 12 : Le code utilisé mise à part le français.

Commentaire

Ce tableau nous montre que 45% des enseignants de notre échantillon emploient les deux codes à la fois (l'arabe classique, l'arabe dialectal) et 34% des enseignants font recours à l'arabe dialectal, en revanche 21% des enseignants utilisent l'arabe classique.

Donc, nous pouvons dire que la langue dominante dans la classe de langue après le français c'est l'arabe dialectal qui est la langue maternelle de la majorité des enseignants, puis en deuxième lieu l'arabe classique.

Question 12

Quelle méthode utilisez-vous le plus souvent durant l'explication de votre leçon ?

-les gestes (la mimique).....

-la reformulation.....

-l'image.....

-la traduction en langue maternelle.....

-le dictionnaire.....

choix	Nombre des réponses	Pourcentage %
Les gestes (la mimique)	24	27
La reformulation	22	25
L'image	17	19
La traduction en langue maternelle	18	20
le dictionnaire	8	9

Tableau 10 : Différentes méthodes utilisées par les enseignants.

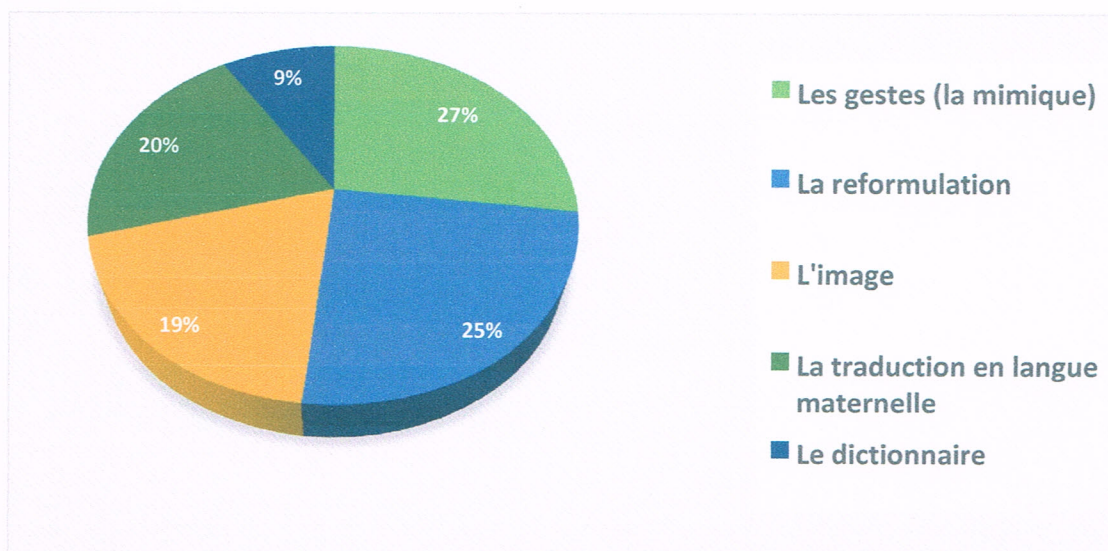


Figure 13 : Différentes méthodes utilisées par les enseignants.

Commentaire

Comme nous observons 27% des enseignants utilisent les gestes et les mimiques et 25% utilisent la reformulation pour faciliter l'apprentissage, 19% utilisent l'image comme un moyen le plus bénéfique dans leur explication du cours, 20% ont opté pour traduire en langue maternelle et la minorité des enseignants avec un pourcentage de 8% utilise le dictionnaire pour trouver le sens d'un mot, d'une expression.

La majorité des enseignants interrogés ne considèrent pas la langue maternelle comme un outil le plus utilisé dans leur explication du cours, ils essayent toujours d'éviter le recours à cette langue. Ils font la possibilité pour arriver à expliquer un mot à l'aide de d'autres méthodes sans revenir à la langue maternelle.

Question 13

Pensez-vous que l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement /apprentissage du FLE est : **-Essentielle** **-Facultative**

Choix	Nombre des enseignants	Pourcentage %
Essentielle	7	73
facultative	19	27
Total	26	100

Tableau 11 : L'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE.

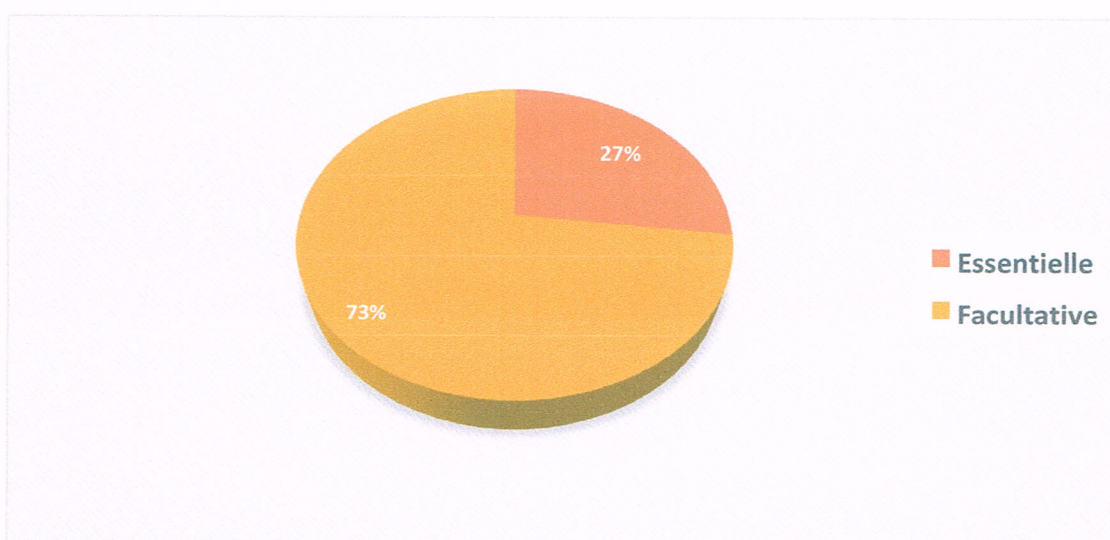


Figure 14 : L'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE.

Commentaire

Selon le diagramme ci-dessous, nous indiquons que 73% des enseignants disent que l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement du FLE est facultative car l'apprentissage du français ne fait pas une langue maternelle, ainsi que 27% des enseignants trouvent que cette utilisation est essentielle.

Par conséquent, la majorité des enseignants estiment que la langue maternelle est parmi les moyens les plus efficaces qui peuvent d'étendre l'atmosphère de la classe, éveiller l'intérêt des apprenants et les émerger dans leurs cours.

Question 14

Mise à part la langue maternelle, existent-ils d'autres moyens pour mieux comprendre et apprendre le français ?

-Si oui, lesquels ?

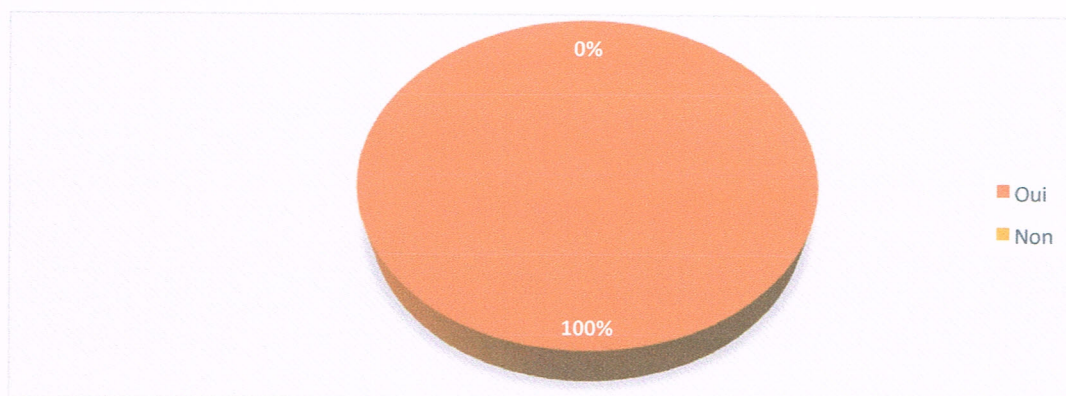


Figure 15 : Différents moyens utilisés par les enseignants.

Commentaire

Etant donné les résultats obtenus à cette question nous avons noté que 100% des enseignants étaient d'accord sur le fait qu'il existe de notre moyen pour apprendre et comprendre le français, et ils ont mentionné plusieurs techniques dans notre questionnaire tels que : Inciter à lire des livres et des journaux, regarder des séries et des films en langue française, écouter de la musique, pratiquer la langue avec des francophones ou essayer de parler en français dans la vie quotidienne, utiliser des supports audio visuels qui doivent être authentiques, l'intégration des activités ludiques en classe du FLE, utiliser des images, la gestualité et les mimiques.

Synthèse

Après avoir analysé nos questionnaires soumis aux enseignants de la deuxième année moyenne, nous avons pu déduire certains éléments de ressemblances et de différences entre les réponses données par les enseignants interrogés concernant l'utilisation de la langue maternelle dans l'apprentissage du FLE. La majorité des enseignants tolèrent que leurs apprenants fassent

recours à leur langue maternelle parce qu'ils voient quelle les encouragent à parler, à s'exprimer, à oser prendre la parole et à partager leurs idées tout en remédiant leurs propres lacunes.

En revanche, une minorité préfère rester dans le contexte pédagogique et s'exprimer exclusivement en langue étrangère seulement dans des situations de blocage, donc ils interdisent les apprenants de parler en langue maternelle, et font plus d'efforts pour transmettre l'information en français : reformuler, réexpliquer, ou utiliser la gestuelle, pour eux faire parler les apprenants en français sans parmi leurs principes et qu'il est bénéfique pour les apprenants pour s'habituer à parler en cette langue en gardant sans authenticité.

8. Observation

L'observation permet à l'observateur de mieux comprendre et étudier les comportements, les attitudes et les interactions des apprenants en classe, c'est pour cette raison que nous avons fait des observations désengagés avec les apprenants de moyen, notre présence âgée négativement sur les comportements des apprenants observés. Nous avons assisté des séances de français (production orale, conjugaison)

Durant ces séances, nous nous sommes placées au fond de la classe pour garder une certaine distance en concentrant sur notre observation qui consiste à noter toute action, toute remarque, et tous ce qui se passe dans la classe en pleine objectivité.

8.1. Les séances observées

Pour répondre à nos questions de recherche et de vérifier nos hypothèses de départ, nous avons effectué une enquête sur le terrain qui n'est pas limitée seulement à l'analyse des questionnaires destinés aux enseignants, mais aussi nous avons effectué des séances d'observation accompagnées des enregistrements sonores en classe de 2AM. Que nous avons jugé utiles durant lesquelles nous avons assisté au cours de français, afin de voir les apprenants comment ils interagissent dans une séance de l'oral et l'écrit et d'autres part, à quel moment les enseignants et les apprenants font recours à la langue maternelle pour faire évoluer

l'apprentissage. Nous avons assisté au déroulement d'un cours en classe de langue avec la participation de 40 apprenants.

Nous nous sommes installées au fond de la classe dans la dernière table, l'enseignante a commencé son cours par saluer les apprenants, elle écrit la date, l'intitulé de l'objet d'étude et l'activité avec son titre.

8.1. Méthode d'analyse

L'activité s'effectue en deux séances d'une durée de 1 heure pour chacune. La première consacrée à la production orale, tandis que la deuxième est liée à la conjugaison. Pour la première séance on a choisis le support image, le projet 03, la séquence 01 porté une conte (Icare et Le colombe). Et pour la deuxième les activités du manuel scolaire (le passé composé).

Les apprenants s'expriment oralement on a pris les enregistrements de certains apprenants qui utilisent l'arabe et le français. On les a écoutés puis les analysés pour préciser les erreurs commises par les apprenants et détecter les interférences. Enfin on a justifié chaque erreur.

9. Analyse des enregistrements et des erreurs

Séance n°01 : La production orale

Les apprenants	Les interférences en arabe	Correction en français	Justification
Apprenant 01	Je regarde une colombe et un garçon Yasna3 des ailes	Je regarde une colombe et un garçon Fabrique des ailes	Nous avons remarqué que l'apprenant ne trouve pas un remplaceant (équivalent) en français. Il a dit yasna3 à cause de la pauvreté de son bagage linguistique.

Apprenant 02	Le personne essaye de voler la colombe	La personne essaye de voler la colombe	Nous regardons que l'apprenant ne savait pas comment utiliser les articles définis.
Apprenant 03	Il a tombé dans l'eau tkasro les ailes	Il a tombé dans l'eau et les ailes se sont cassées	Dans ce cas-là l'apprenant peut- être il a oublié le mot en français.
Apprenant 04	Il a tombé dans l'eau parce que le Peau est thakil	Il a tombé dans l'eau parce que le poids est lourd	Nous remarquons que l'apprenant prononcé le mot poids (Peau) car l'apprenant au cycle moyen ne maitrise pas la prononciation de certaines lettres
Apprenant 05	Icare est tombé à l'eau et ghrak	Icare est tombée à l'eau et c'est noyé	Nous observons que l'apprenant peut être ne connaît pas le verbe (ghrak) qui s'appelle noyer en français.

Tableau 12 : l'analyse des enregistrements des apprenants de 2AM de la séance de la production orale.

Séance n°02 : la conjugaison

Les apprenants	Les interférences en arabe	Correction en français	Justification
-----------------------	-----------------------------------	-------------------------------	----------------------

Apprenant 01	La légende c'est une ostora	La légende c'est une histoire imaginaire	Nous remarquons que le bagage linguistique de l'apprenant est insuffisant il ne trouve pas un autre sens au mot légende.
Apprenant 02	Le passé composé est un temps morakab	Le passé composé est un temps composé	Nous avons remarqué que l'apprenant traduit littéralement les mots. Il fait toujours recours à leur langue maternelle.
Apprenant 03	La légende dit que le sa7raa était un immense jardin	La légende dit que le Sahara était un immense jardin	Nous observons que L'apprenant prononce le mot Sahara en arabe, il ne connaît pas que le H mué ça ne prononce pas.
Apprenant 04	Le vent de sable c'est I3ajaj ou trabe	Le vent de sable c'est une tempête de sable	Nous remarquons que l'apprenant pense en langue maternelle (arabe dialectale)

Tableau 13 : l'analyse des enregistrements des apprenants de la 2AM de la séance de la conjugaison.

Synthèse

A la fin de cette observation non participante, nous remarquons que les apprenants ne sont pas habitués d'utiliser la langue française dans la vie quotidienne. Donc l'entourage de l'apprenant ne l'aide pas à confronter cette nouvelle langue, Nous avons constaté que la majorité

des apprenants comprennent les questions, mais ils rencontrent des difficultés lors de l'expression orale (vocabulaire, grammaire, syntaxe, conjugaison, phonétique et lexicale).

Nous pouvons dire que les erreurs commises par les apprenants sont remédiable, elles peuvent être analysées et on peut distinguer la différence entre langue maternelle et langue étrangère, et on a observé que la langue maternelle n'est pas un obstacle dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Conclusion

Au terme de la partie pratique et à l'appui des résultats obtenus par le biais du questionnaire et l'observation sur le terrain, nous avons retenu que la langue maternelle présente dans l'enseignement/apprentissage du FLE, elle aide l'enseignant à débloquent des situations d'incompréhension, expliquer, renforcer la compréhension, gérer la classe. Et elle aide l'apprenant à transmettre son message alors elle occupe une place primordiale dans l'enseignement/apprentissage de FLE.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

Pour conclure notre travail de recherche qui porté sur « le recours à la langue maternelle dans l'enseignement/ apprentissage du FLE chez les apprenants de la deuxième année moyenne » au CEM Hasnaoui Abdelkader à Sougueur wilaya de Tiaret.

Généralement en Algérie l'apprentissage de la langue étrangère se réalise le plus souvent par le recours à la langue maternelle, elle se fait dans un milieu plurilingue que se caractérise par le rapport de plusieurs langues. Ainsi que l'activité de l'oral très importante dans les programmes du FLE au cycle moyen, elle permette de faciliter la communication dans la classe.

Notre objectif est donc clair, il vise à montrer l'utilité de la langue maternelle dans ce sert l'enseignant pour rendre son cours facile et compréhensible, et crée les situations proches d'acquisition de la langue.

Nous sommes partis d'un constat dans lequel le recours à la langue maternelle est une solution ou un obstacle pour les apprenants. Dans la partie théorique, nous avons définie quelques notions en relation avec notre thème de recherche, au début on a cité la définition de l'oral et ces types, ces activités pratiqués dans une classe de FLE, les objectifs et les difficultés de l'enseignement de l'oral en classe de FLE, et puis nous avons parlé sur l'influence de la langue maternelle et son rôle selon les méthodologies didactiques, les stratégies d'apprentissage du français langue étrangère, l'alternance codique, les interférences linguistiques.

Quant à la partie pratique, nous avons effectué une séance d'observation dans une classe de 2AM moyenne, aussi un questionnaire visé aux enseignants de cycle moyen, pour connaitre l'importance de la langue maternelle dans l'enseignement/ apprentissage du FLE.

Nous avons pu confirmer nos hypothèses qui postulent que la langue maternelle est un élément important qui facilite le contact entre les deux partenaires pédagogiques enseignant /apprenant, aussi elle construit un apprenant plus motivé et participant, qui parle de façon approprié lors des interactions en classe devant les autres car il a plus confiance en lui-même, contrairement lorsqu'il tente d'exprimer ses idées ou réponses en français. Ainsi, il répond rapidement en arabe dialectal au lieu de garder le silence de peur d'être jugé ou incompris.

Conclusion générale

D'une part, la langue maternelle est un arme de deux tranchant les apprenants s'appuient sur la langue maternelle bien pour mieux comprendre que pour produire en langue française d'autre part, elle n'aide pas à acquérir la langue étrangère d'une manière correcte.

Nous souhaitons que notre modeste recherche puisse ouvrir la voie à d'autres recherches à l'étude des pratiques langagières des enseignants de FLE au moyen. Et il serait bénéfique de contribuer à réfléchir sur ce phénomène que nous trouvons très intéressant parce qu'il nous aide à réfléchir un peu sur la situation de l'enseignement/apprentissage de langues étrangères.

Bibliographie

Articles et ouvrages

- ALECSANDRI.VASILE « l'importance des langues étrangères », disponible sur www.moldive.fr. Article de MICHAELA BURLACU.
- BLANC, MICHEL, (1998). *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris : Ellipse.
- COLETTA.JEAN.MARC, l'oral c'est quoi ? Dans *oser l'oral*, cahiers pédagogique, n 400
- FERDINAND. SAUSSURE, *cours de la linguistique générale*, 2002.p.267
- JEAN-PIERRE CUQ. (2003), *ibid.*, p151.
- KANOUA, SAIDA, *culture et enseignement de français en Algérie*, édition Synergies, Alger, 2008, p88
- KHAOULA.TALEB IBRAHIMI les algériens et leur(s) langue(s) élément pour une *approche sociolinguistique de la société algérienne*, éd EL-Hikma, Alger, 1997.p.35
- KHAOULA. TALEB. IBRAHIM, *Les Algériens et leurs langues*, EL Hikma, 1995, p.05.
- LUC, CHRISTIAN, *Approche d'une langue étrangère à l'école.Vol.1 : Perspectives sur l'apprentissage*, Paris, INRP, 9112, p104
- QUEFFELEC. AMBROISE, DERRAJI .YACINE, DEBOV .VALERY, DALILA .SMAALI-DEKDOUK, YASMINA. CHERRAD-BENCHERFA, 2002, *lexique*, édition Duc lot, p33. Cite
- RAYMOND, RENARD, « Apprentissage d'une langue étrangère/ second »vol, 2, *La phonétique verbo-tonale*. Bruxelles : De Boeck université DL, 2002, p, 43
- ROBERT.GALISSON ; « D'hier a aujourd'hui la didactique des langues étrangères : Du structuralisme au fonctionnalisme », CLE International, 1989.52 (consulté le 15/02/2023).
- VALERIA CATALANO « Ateliers de didactique appliquée », Université du Limburg, Hasselt, Belgique, polycopié du séminaire donné à l'université çukorova, mai, p.5.

Mémoires et thèses

- AMINA.ASLAOUI, BELKIISSARIA.FATIMA, l'influence de langue maternelle sur l'acquisition de FLE cas des apprenants 1AS. Mémoire de master. (2021/2022). Université de Tiaret.
- HENRI.BESSE, CAUSA. MARIELLA. 2002. Mémoire de magister, Cité SABEG, p42.
- IBRAHIMI. KAHINA, ISKOUNEN SAMLA. Enseignement/Apprentissage de l'expression orale en 3^{ème} année secondaire. Mémoire de master. (2019/2020). Université de Bejaïa.
- SAFA.HANANE.AICHA, SID SGHIR. NACERA, (201/2022) **Impact du recours à la langue maternelle sur l'apprentissage de l'oral en classe de FLE. Cas des apprenants de 1^{ère} année moyenne. Université de Tiaret.**
- YAMNA-LAMIS. DRABSIA. **L'évaluation de la production orale (cas des apprenants de la 3^{ème} année moyenne), Mémoire de master, 2017/2018, Université de Guelma.**
- ZABBOT.TAHAR.1989, un code Switching algérien : le parler de Tizi Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne ; p.50

Dictionnaires

- COSTE. DANIEL et GALISSON. ROBERT, (1976). Dictionnaire de didactique des langues.
- CUQ, JEAN.PIERRE (2003) Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, Clé international, p.15.
- D'après le Dictionnaire pratique du FLE, JEAN.PIERRE. ROBERT, 2008, collection l'Essentiel, Paris, Ophrys.
- Dictionnaire du petit Larousse, Edition anniversaire de la semeuse : La Rousse ,1997.
- Dictionnaire Hachette encyclopédique, Hachette, Paris, 1995, p, 1346
- Dictionnaire/ GARCIA-DEBANC, c...(1996). Quand des élèves cm1 argument, langue française 112, Paris, p50, 60

Bibliographie

- DUBOIS, JEAN, GIACOMO, MATHE, et al. « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ». Paris : Larousse, 1994, p, 509
- JEAN-PIERRE CUQ, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Asdifle, Paris, 2003, p 183
- GALISSON, ROBERT et COSTE. DANIEL. Dictionnaire de didactique de langues,
Hachette 1976
- ROBERT JEAN. PIERRE « Dictionnaire pratique de didactique du FLE »,
Ophrys, Paris, 2002, p, 120
- ROBERT, JEAN-PIERRE « Dictionnaire pratique de didactique du FLE ».
Ophrys,
2008, p 42

Sitographies

- GRAND. GUILLAUME. Langues et représentations identitaires en Algérie,
http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html
- JEAN MICHEL DUCROT, l'enseignement de la compréhension orale :
objectifs, support démarche 2005
https://flecree.files.wordpress.com/2011/04/comp_orale_ducrot.pdf
- RABEH. SABAA, Culture et plurilinguisme en Algérie,
<http://www.ins.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>
- <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitr-2-les-formes-de-l-oral-enclasse-de-flmflefls> (consulté le 04/02/2023 à 21.30 h)
- <https://fr.slideshare.net/stbncr/les-tapes-de-la-comprhension-orale> (consulté le 12/02/2023 à 14.12 h)
- <https://barikaflesuperforum.fr/t239-demarche-methodologique-de-comprehension-rtproduction-orales> (consulté le 12/02/2023 à 14.50 h)
- <https://www.communicationorale.com/les-planetes-de-la-communicationorale/technique-dexpression-orale/la-voix/> (consulté le 15/02/2023 à 20.22 h)

Bibliographie

- <https://www.bienenseigner.com/approche-par-competence/amp/> (consulté le 29 avril 2023 à 11.35 h).
- <https://www.lajeanne-champa.com/l'importance-des-langues-dans-le-monde-moderne/> (consulté le 04 mars 2023 à 14.30 h)
- <https://www.francepodcasts.com/2018/10/02/strategies-apprentissage-fle/> (consulté le 04 mars 2023 à 16.49 h)

Table des matières

- Remerciements	
- Dédicace	
- Liste de tableaux	
- Liste des figures	
- Introduction générale.....	9
- Cadre théorique : Chapitre I : Enseignement de l'oral en classe de FLE	
- Introduction.....	13
1. Définition de l'oral.....	13
1.1 L'oral spontané.....	15
1.2 L'oral scriptural.....	15
1.3 Ecrit oralisé	16
2. La didactique de l'oral en classe de FLE au cycle moyen.....	17
3. L'activité de l'oral en classe de FLE.....	17
3.1 La prise de parole.....	17
3.1.1 Langage verbale (la voix).....	18
3.1.2 Langage non-verbale (corporel).....	19
3.1.2.1 Le regard.....	19
3.1.2.2 La gestuelle.....	19
4. L'enseignement de la compréhension et la production de l'oral	19
4.1 La compréhension orale	20
4.1.1 La pré-écoute (la motivation).....	21

Table des matières

4.1.2 L'écoute.....	21
4.1.2.1 La compréhension globale.....	21
4.1.2.2 La compréhension détaillée.....	22
4.1.2 Poste-écoute (expression libre).....	22
4.2 La production orale.....	23
4.2.1 La pré-activité.....	24
4.2.2 L'activité.....	24
4.2.2.1 Phase de préparation.....	24
4.2.2.2 Phase de production.....	24
4.2.3 Poste activité.....	25
5. Les objectifs de l'enseignement de l'oral.....	26
6. Les difficultés de l'oral en classe de FLE.....	27
- Conclusion	27
- Chapitre II : Recours à la langue maternelle dans l'enseignement de FLE	
- Introduction.....	29
1. Histoire du français en Algérie.....	29
1.1 Le français colonial.....	29
1.2 Le français après l'indépendance.....	29
2. Le statut de la langue française.....	30
2.1 Enseigner le français au cycle moyen.....	31
2.2 Objectifs de l'enseignement du français dans le contexte Algérien.....	32

Table des matières

3. La langue	33
3.1 La langue maternelle.....	33
3.1.1 Langue mère.....	34
3.1.2 Langue première.....	34
3.1.3 Langue source.....	34
3.1.4 Langue de référence.....	34
3.1.5 Langue native.....	35
3.2 Le rôle de la langue maternelle.....	35
3.3 La place de la langue maternelle selon les méthodologies et les approches didactiques.....	35
3.4 L'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage des langues étrangères.....	38
4. Les langues en usage en Algérie.....	39
4.1 L'arabe.....	39
4.1.1 L'arabe classique.....	39
4.1.2 L'arabe dialectal /Daridja	39
4.2 La langue berbère.....	39
4.3 La langue française.....	40
5. Une langue étrangère	41
5.1 L'importance de la langue étrangère.....	41
5.2 Le rôle de l'enseignant en classe de FLE.....	41
5.3 Stratégies d'apprentissage du français langue étrangère.....	42
5.3.1 Apprendre une langue étrangère.....	42
5.3.2 Stratégies d'apprentissage.....	43
5.3.2.1 Stratégies cognitives : traitement de l'information, organisation et mémorisation.....	43

Table des matières

5.3.2.2 Stratégies métacognitives : façons d'apprendre et de gérer l'apprentissage.....	43
5.3.2.3 Stratégies socio-affectives : interagir avec les autres pour améliorer l'apprentissage.....	43
6. Le rapport entre langue maternelle et langue étrangère d'un point de vue didactique.....	44
7. L'alternance codique et les interférences linguistiques	44
7.1 Définition de l'alternance codique.....	45
7.2 les deux catégories de l'alternance codique.....	45
7.2.1 L'alternance relais.....	45
7.2.2 L'alternance tremplins.....	45
7.3 Les types d'alternance codique.....	45
8. L'interférence linguistique.....	46
8.1 Interférence phonétique.....	47
8.2 Interférence lexicale.....	48
8.3 Interférence grammaticale.....	48
- Conclusion.....	48
- Cadre pratique : Chapitre I : Description de l'enquête et analyses des résultats	
- Introduction	50
1. Description du terrain.....	50
2. Description de l'échantillon.....	50
3. Description du corpus.....	50
4. La méthodologie de recherche.....	51
5. Contenu de questionnaire.....	51
6. Collecte de données	52

Table des matières

7. Résultats de dépouillement de questionnaire	52
8. Observation.....	68
8.1 Les séances d'observation.....	68
8.2 Méthode d'analyse.....	69
9. Analyse des enregistrements et des erreurs	69
- Conclusion	72
- Conclusion générale	74
- Bibliographie	
- Les annexes	
- Résumé	

Les annexes

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ENSEIGNANTS (ES) DE LA LANGUE FRANCAISE

Dans le cadre d'une recherche de master, nous réalisons un mémoire intitulé « **Recours à la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE /cas des apprenants de 2am** ».

Pour cela, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Lieu de travail ? _____
2. Age ? _____
3. Nombre d'années d'expérience -10 +10 +20 ?
4. Comment est le niveau de vos élèves à l'oral ? - Bon -Moyen -Faible
5. Quand vous présentez une leçon, est-ce que vos élèves comprennent :
-facilement - difficilement ?
6. Recourez-vous à la langue maternelle dans l'explication de vos leçons ?
-Parfois -Rarement -Souvent
7. L'utilisation de la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère, aide-t-elle à acquérir correctement cette langue ? -Oui -Non
8. Est-ce que l'utilisation de la langue maternelle peut favoriser les apprenants à apprendre une langue étrangère ? -Oui -Non

Justifiez :

9. Quelle langue utilisent les apprenants dans leurs réponses ?
-langue maternelle -langue étrangère -les deux
10. Les apprenants ont recours à la langue maternelle dans une séance de :
-l'écrit -l'oral -les deux
11. Lorsque vous recourez à la langue maternelle, vous utilisez :
-l'arabe dialectal -l'arabe classique -les deux
12. Quelle méthode utilisez-vous le plus souvent durant l'explication de votre leçon ?
-les gestes (la mimique)
-la reformulation.....
-l'image.....
-la traduction en langue maternelle
- le dictionnaire.....
13. Pensez-vous que l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE est :
-essentielle -facultative ?
14. Mise à part la langue maternelle, existent-ils d'autres moyens pour mieux comprendre et apprendre le français ?
-Si oui, lesquels ?

Merci

La fiche pédagogique de la séance de la légende

Projet : 03

Niveau : 2AM

Séquence : 01

Durée : 01 heure

Séance : Production orale

Titre : Raconter une légende

Matériel :

Le manuel scolaire

Objectif :

A la fin de la séance, l'apprenant sera capable de raconter une légende.

Déroulement de la leçon :

1. Phase d'observation :

Observez p 104.

2. Expression dirigée :

Regardez les images et répondez aux questions suivantes :

Image 1 : Qui sont ces personnages ? Que font-ils ?

Image 2 : Que fait Icare ? Va-t-il réussir à s'envoler ? Pourquoi ?

Image 3 : Que s'est-il passé finalement ?

Imaginez et dites une autre fin à cette histoire.

3. Expression libre :

Tu es à la place de l'oiseau qui a assisté à toute la scène. Que dirais-tu à Icare?

La fiche pédagogique de la séance de la conjugaison

Projet : 03

Niveau : 2AM

Séquence : 01

Durée : 01 heure

Séance : Conjugaison

Titre : Le passé composé

Matériel :

Le manuel scolaire

Objectif :

A la fin de la séance, l'apprenant sera capable de conjuguer les verbes au passé composé

Le déroulement de la séance

1. Phase d'observation

Observez p 113.

2. Expression dirigée

Lisez le texte.

Reliez le pronom personnel au verbe.

Entourez les verbes conjugués au passé composé et encadrez ceux à l'imparfait.

3. Expression libre

Activité 01 :

Entourez en rouge les verbes conjugués avec « être » et en vert ceux conjugués avec « avoir »

Activité 02 :

Complétez avec l'auxiliaire « être » ou « avoir »

Activité 03 :

Entourez la forme correcte du verbe

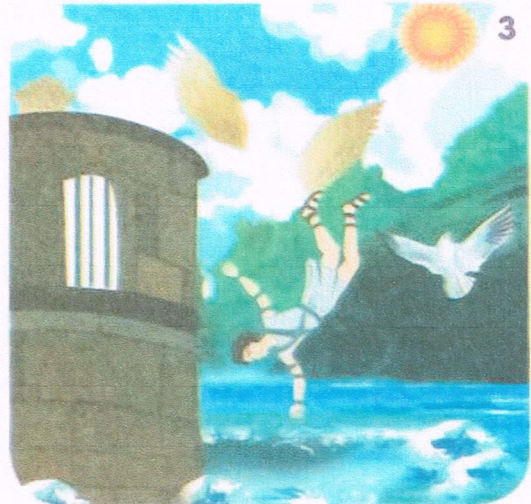
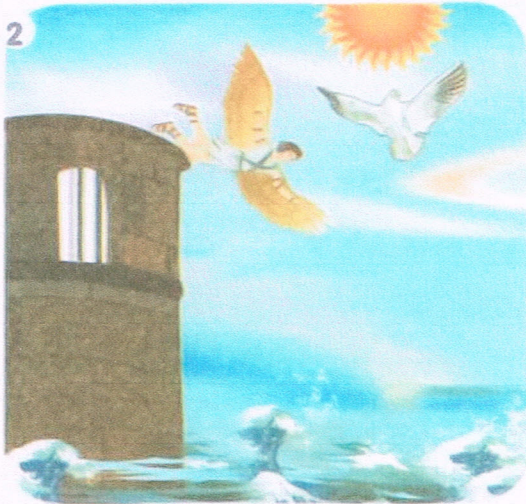
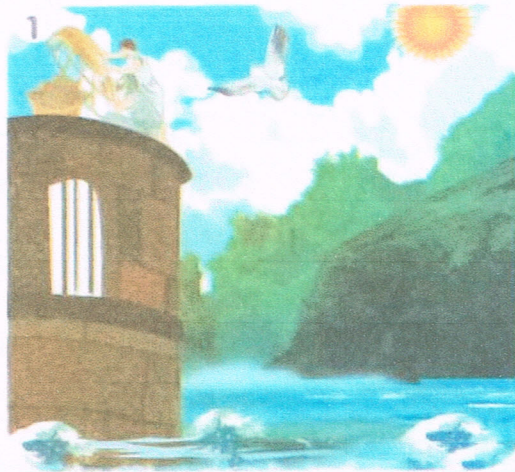
Activité 04 :

Complétez cette histoire. Conjuguez les verbes entre parenthèses au passé composé.

Activité 05 :

Conjuguez les verbes au passé composé, puis lisez l'histoire.

1. Je regarde les images et je dis ce que je vois.



2. J'observe les images et je réponds aux questions.

Image 1 ① Qui sont ces personnages ? Que font-ils ?

Image 2 ① Que fait Icare ? Va-t-il réussir à s'envoler ? Pourquoi ?

Image 3 ① Que s'est-il passé finalement ? ② Imagine et dis une autre fin à cette l'histoire ?

• Tu es à la place de l'oiseau qui a assisté à toute la scène. Que dirais-tu à Icare ?

Le héros de cette légende s'appelle Icare. Il est le premier homme à tenter de voler comme un oiseau.

J'écris dans mon cahier.

Icare essaya de voler avec des ailes fixées à ses épaules.

Je lis le texte.

La légende dit que le Sahara était un immense jardin avec de grands palmiers. Tous les hommes étaient loyaux et francs. Un jour, un homme **a menti** et un grain de sable **est tombé** sur terre. Chaque fois que quelqu'un mentait, un grain de sable fut jeté sur le monde.

Au passé composé	
Verbe mentir	Verbe tomber
Il a menti	Il est tombé
Elle a menti	Elle est tombée
Ils ont menti	Ils sont tombés
Elles ont menti	Elles sont tombées

• Relie le pronom personnel au verbe.

Il sont parties
 Ils est partie
 Elle sont partis
 Elles est parti

Il ont trouvé
 Ils a trouvé
 Elle ont trouvé
 Elles a trouvé

Un homme **a** menti et un grain de sable **est** tombé sur terre.
 sujet Verbe **mentir** sujet verbe **tomber**

Qu'est-ce que le passé composé ?

Le passé composé est un temps du passé. Il indique une action terminée au moment où l'on parle.

Exemples : J' **ai écouté** une belle histoire.
 Les vacances d'hiver **sont terminées**.
 La fille du roi **est devenue** heureuse.

• Entoure les verbes conjugués au passé composé et encadre ceux à l'imparfait.

Lundi passé, nous avons reçu un livre de légendes. Il contenait de très belles histoires. Nous n'attendions pas une telle surprise. Nous avons décidé de l'offrir à la bibliothèque de l'école.

Comment est formé le passé composé ?

Le passé composé est formé:

1. d'un auxiliaire (**avoir** ou **être**) au présent de l'indicatif
2. d'un **participe passé**.

- Si le verbe est conjugué avec **avoir**, alors le participe passé **ne s'accorde pas** avec le sujet du verbe.

- Si le verbe est conjugué avec **être**, le participe passé **s'accorde** en genre et en nombre avec le sujet.

Au présent de l'indicatif

Au présent de l'indicatif	
être	avoir
Je suis	J' ai
Tu es	Tu as
Il/Elle/On est	Il/Elle/On a
Nous sommes	Nous avons
Vous êtes	Vous avez
Ils/Elles sont	Ils/Elles ont

« avoir » ou « être » ?

- Le passé composé de la majorité des verbes se forme avec l'auxiliaire **avoir**.
- L'auxiliaire **être** est employé avec certains verbes :
naître/mourir, aller/venir, monter/descendre, arriver/partir, entrer/sortir, apparaître, rester, retourner, tomber... et leurs formes composées.

Exemples : revenir, rentrer, remonter, redescendre, repartir.

Exemples : Je **suis arrivé** le premier. (Si le sujet est masculin)

Je **suis arrivée** la première. (Si le sujet est féminin)

Activités

1 Entoure en rouge les verbes conjugués avec « être » et en vert ceux conjugués avec « avoir ».

De bon matin, la vieille bergère est partie voir si ses chèvres ne sont pas mortes. Le lendemain, bien avant l'aube, Yennayer a commencé à souffler son froid. Il est resté une journée entière et il a puni la vieille mégère. Fourar a perdu une journée mais il est devenu le meilleur ami de Yennayer.

2 Complète avec l'auxiliaire « être » ou « avoir ».

a) La terre était un immense jardin. Le mensonge n'existait pas.

La légende dit qu'un jour, quelqu'un dit un mensonge et cela mis fin à cette belle époque. Le Sahara formé par petite quantité de sable.

Légende du Sahara

b) Le prince ... revenu et s' lancé un défi. La légende dit que le prince vaincu «El Ghoul», l'ogre malfaisant. L'eau s' mise à jaillir des fontaines, telles des perles de cristal. Les sources ressuscitées. La ville de Tlemcen..... retrouvé la vie. Et c'est depuis ce temps-là que notre bonne ville pris le nom de «thala m'sin» qui signifie en berbère «fontaine à deux sources».

Légende de Tlemcen

La fiche pédagogique de la séance de la légende

Projet : 03

Niveau : 2AM

Séquence : 01

Durée : 01 heure

Séance : Production orale

Titre : Raconter une légende

Matériel :

Le manuel scolaire

Objectif :

A la fin de la séance, l'apprenant sera capable de raconter une légende.

Déroulement de la leçon :

1. Phase d'observation :

Observez p 104.

2. Expression dirigée :

Regardez les images et répondez aux questions suivantes :

Image 1 : Qui sont ces personnages ? Que font-ils ?

Image 2 : Que fait Icare ? Va-t-il réussir à s'envoler ? Pourquoi ?

Image 3 : Que s'est-il passé finalement ?

Imaginez et dites une autre fin à cette histoire.

3. Expression libre :

Tu es à la place de l'oiseau qui a assisté à toute la scène. Que dirais-tu à Icare?

La fiche pédagogique de la séance de la conjugaison

Projet : 03

Niveau : 2AM

Séquence : 01

Durée : 01 heure

Séance : Conjugaison

Titre : Le passé composé

Matériel :

Le manuel scolaire

Objectif :

A la fin de la séance, l'apprenant sera capable de conjuguer les verbes au passé composé

Le déroulement de la séance

1. Phase d'observation

Observez p 113.

2. Expression dirigée

Lisez le texte.

Reliez le pronom personnel au verbe.

Entourez les verbes conjugués au passé composé et encadrez ceux à l'imparfait.

3. Expression libre

Activité 01 :

Entourez en rouge les verbes conjugués avec « être » et en vert ceux conjugués avec « avoir »

Activité 02 :

Complétez avec l'auxiliaire « être » ou « avoir »

Activité 03 :

Entourez la forme correcte du verbe

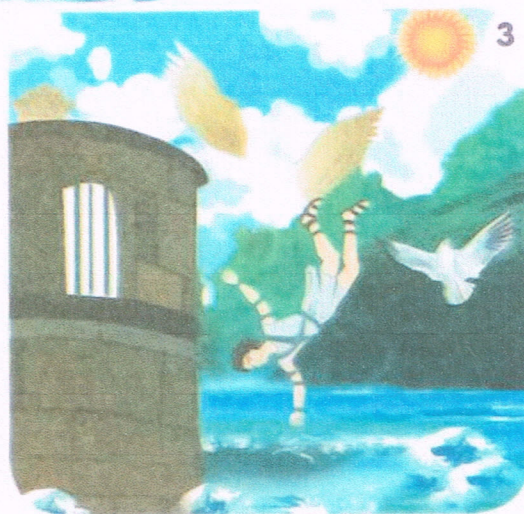
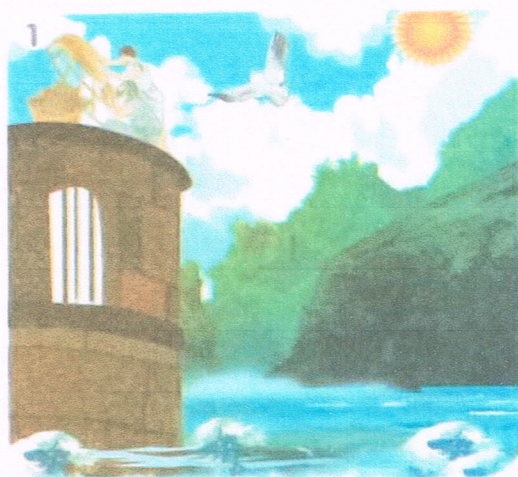
Activité 04 :

Complétez cette histoire. Conjuguez les verbes entre parenthèses au passé composé.

Activité 05 :

Conjuguez les verbes au passé composé, puis lisez l'histoire.

1. Je regarde les images et je dis ce que je vois.



2. J'observe les images et je réponds aux questions.

Image 1 1 Qui sont ces personnages ? Que font-ils ?

Image 2 1 Que fait Icare ? Va-t-il réussir à s'envoler ? Pourquoi ?

Image 3 1 Que s'est-il passé finalement ? 2 Imagine et dis une autre fin à cette histoire ?

• Tu es à la place de l'oiseau qui a assisté à toute la scène. Que dirais-tu à Icare ?

Le héros de cette légende s'appelle Icare. Il est le premier homme à tenter de voler comme un oiseau.

J'écris dans mon cahier.

Icare essaya de voler avec des ailes fixées à ses épaules.

Je lis le texte.

La légende dit que le Sahara était un immense jardin avec de grands palmiers. Tous les hommes étaient loyaux et francs. Un jour, un homme **a menti** et un grain de sable **est tombé** sur terre. Chaque fois que quelqu'un mentait, un grain de sable fut jeté sur le monde.

Au passé composé	
Verbe mentir	Verbe tomber
Il a menti	Il est tombé
Elle a menti	Elle est tombée
Ils ont menti	Ils sont tombés
Elles ont menti	Elles sont tombées

• Relie le pronom personnel au verbe.

Il sont parties
 Ils est partie
 Elle sont partis
 Elles est parti

Il ont trouvé
 Ils a trouvé
 Elle ont trouvé
 Elles a trouvé

Un homme **a** menti et un grain de sable **est** tombé sur terre.
 sujet Verbe **mentir** sujet verbe **tomber**

Qu'est-ce que le passé composé ?

Le passé composé est un temps du passé. Il indique une action terminée au moment où l'on parle.

Exemples : J' **ai** écouté une belle histoire.
 Les vacances d'hiver **sont terminées**.
 La fille du roi **est** devenue heureuse.

• Entoure les verbes conjugués au passé composé et encadre ceux à l'imparfait.

Lundi passé, nous avons reçu un livre de légendes. Il contenait de très belles histoires. Nous n'attendions pas une telle surprise. Nous avons décidé de l'offrir à la bibliothèque de l'école.

Comment est formé le passé composé ?

Le passé composé est formé:

1. d'un auxiliaire (**avoir** ou **être**) au présent de l'indicatif
2. d'un **participe passé**.

- Si le verbe est conjugué avec **avoir**, alors le participe passé **ne s'accorde pas** avec le sujet du verbe.

- Si le verbe est conjugué avec **être**, le participe passé **s'accorde** en genre et en nombre avec le sujet.

Au présent de l'indicatif

Au présent de l'indicatif	
être	avoir
Je suis	J' ai
Tu es	Tu as
Il/Elle/On est	Il/Elle/On a
Nous sommes	Nous avons
Vous êtes	Vous avez
Ils/Elles sont	Ils/Elles ont

« avoir » ou « être » ?

- Le passé composé de la majorité des verbes se forme avec l'auxiliaire **avoir**.
- L'auxiliaire **être** est employé avec certains verbes :
naître/mourir, aller/venir, monter/descendre, arriver/partir, entrer/sortir, apparaître, rester, retourner, tomber... et leurs formes composées.

Exemples : revenir, rentrer, remonter, redescendre, repartir.

Exemples : Je **suis arrivé** le premier. (Si le sujet est masculin)

Je **suis arrivée** la première. (Si le sujet est féminin)

Activités

1 Entoure en rouge les verbes conjugués avec « être » et en vert ceux conjugués avec « avoir ».

De bon matin, la vieille bergère est partie voir si ses chèvres ne sont pas mortes. Le lendemain, bien avant l'aube, Yennayer a commencé à souffler son froid. Il est resté une journée entière et il a puni la vieille mégère. Fourar a perdu une journée mais il est devenu le meilleur ami de Yennayer.

2 Complète avec l'auxiliaire « être » ou « avoir ».

a) La terre était un immense jardin. Le mensonge n'existait pas.

La légende dit qu'un jour, quelqu'un dit un mensonge et cela mis fin à cette belle époque. Le Sahara formé par petite quantité de sable.

Légende du Sahara

b) Le prince ... revenu et s' lancé un défi. La légende dit que le prince vaincu «El Ghoul», l'ogre malfaisant. L'eau s' mise à jaillir des fontaines, telles des perles de cristal. Les sources ressuscitées. La ville de Tlemcen..... retrouvé la vie. Et c'est depuis ce temps-là que notre bonne ville pris le nom de «thala m'sin» qui signifie en berbère «fontaine à deux sources».

Légende de Tlemcen

3 Entoure la forme correcte du verbe.

- 1) Elle est arrivé/est arrivée.
- 2) Nous sommes monté/sommes montés.
- 3) Ils sont descendus/sont descendu.
- 4) Il est allé/est allés.
- 5) Elles sont montées / sont montés.

4 Complète cette histoire. Conjugue les verbes entre parenthèses au passé composé.

Hier soir, Sarah (**rentrer**) tard. Elle (**entendre**) des bruits bizarres.

Elle (**commencer**) à avoir peur.

Elle (**descendre**) doucement pour écouter les bruits provenant du salon.

Elle (**comprendre**) ! Le matin, elle (**sortir**) très vite et elle

(**oublier**) de refermer la cage des hamsters ! Quand elle (**ouvrir**) la porte du

salon, elle (**trouver**) ses petits animaux sur le canapé !

5 Conjugue les verbes au passé composé, puis lis l'histoire.

La légende d'El-Alia

El-Alia était une femme très riche. Elle (**habiter**) la Casbah d'Alger du temps des Turcs.

Elle (**posséder**) des biens immobiliers et des terres.

La légende dit qu'elle ne pas (**avoir**) d'enfants et elle ne jamais (**se marier**).

Elle (**mourir**) un soir. Avant sa mort, El-Alia (**faire**) un don à la communauté : un terrain qui lui (**appartenir**) et qui est maintenant le grand cimetière d'Alger.

Légende d'Algérie

Résumé

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères. Le sujet traité s'est le recours à la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Cas des apprenants de 2AM année moyenne, CEM « Hassnaoui Abdelkader » à Sougueur wilaya de Tiaret. Notre choix de sujet est motivé par la volonté de montrer que l'utilisation de la langue maternelle lors de l'interaction dans une classe de FLE aide à mieux comprendre et apprendre cette langue.

Mots clés : La langue maternelle, l'enseignement, apprentissage, FLE.

Abstract

Our research work is part of the didactics of foreign languages. The subject treated is the use off the mother language in the Teaching/Learning of FLE. Case of learners of 2nd year of the middle school « Hasnaoui Abd-el-Kader » in Sougueur wilaya of Tiaret. Our choice of subject is motivated by the desire of showing that the use of mother language during interaction in a class of FLE help the learners to better understand and learn this language.

Key Words: Mother language, Teaching/Learning, FLE.

ملخص

يندرج عملنا تحت لواء تعليمية اللغات الأجنبية. حيث تم معالجة موضوع استخدام اللغة الام في اقسام اللغة الفرنسية في الطور المتوسط. تم أخذ حالة تلاميذ السنة الثانية، بمتوسطة "حسنوي عبد القادر" بولاية تيارت. الدافع الرئيسي وراء اختيار هذا الموضوع يمكن في تبيان ان استخدام اللغة الام في قسم اللغة الفرنسية يسهل ويحسن فهم المتعلمين.

الكلمات المفتاحية: اللغة الام، التعليم/التعلم، اللغة الأجنبية.